



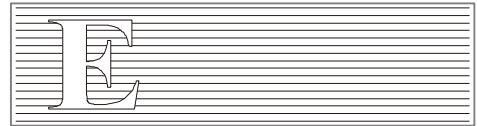
NATIONS UNIES

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L' AFRIQUE

Première réunion du Comité de l'information
pour le développement

28 juin - 2 juillet 1999
Addis-Abeba (Ethiopie)



Distr.: GENERALE

E/ECA/DISD/CODI.1/46
2 juillet 1999

FRANÇAIS
Original: Anglais

RAPPORT DU COMITÉ

INTRODUCTION

1. La première réunion du Comité de l'information pour le développement (CODI) s'est tenue, du 28 juin au 2 juillet 1999, au siège de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), à Addis-Abeba.

2. Les Etats membres suivants étaient représentés : Afrique du Sud, Algérie, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, Egypte, Ethiopie, Gambie, Ghana, Kenya, Lesotho, Libye, Madagascar, Malawi, Mali, Maroc, Maurice, Mozambique, Namibie, Niger, Nigéria, Ouganda, République démocratique du Congo, République du Congo, Rwanda, Sénégal, Soudan, Swaziland, Togo, République-Unie de Tanzanie, Tunisie, Zambie et Zimbabwe. Des Etats non membres de la CEA étaient représentés : Etats-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Indonésie, Italie, Pays-Bas et République populaire de Chine.

3. Les organisations sous-régionales, régionales et internationales ci-après y ont participé en qualité d'observateurs : Centre africain pour l'application de la météorologie au développement (ACMAD), Banque africaine de développement (BAD), Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT), Organisation africaine de cartographie et de télédétection (OACT), Organisation régionale africaine de normalisation (ORAN), Conseil pour le développement de la recherche économique et sociale en Afrique (CODESRIA), Centre de formation statistique de l'Afrique de l'Est (EASTC), Programme sur les systèmes d'information en matière d'environnement pour l'Afrique subsaharienne (SIE), Office statistique des Communautés européennes (EUROSTAT), Fédération internationale des géomètres (FIG), Agence allemande de coopération technique (GTZ), Association cartographique internationale (ACI), Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), Société internationale de photogrammétrie et de télédétection (SIPT), Institut international des levés photogrammétriques et des sciences de la terre, Commission du bassin du lac Tchad (CBLT), Organisation de l'unité africaine (OUA), Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS), Centre régional de cartographie des ressources pour le développement, Centre régional de formation aux techniques des levés aériens (RECTAS), Regional Institute for Population Studies (RIPS) et Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC).

4. Les organisations des Nations Unies ci-après y ont pris part : Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR), Fonds monétaire international (FMI), Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR), Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales, Organisation météorologique mondiale (OMM) et Banque mondiale.

5. D'autres observateurs étaient présents : Aero-Sensing, Université de Krakov, British Council, Carnegie Corporation of New York, Département du développement international (DFID) du Royaume-Uni, Fondation Ford, Fondation Rockefeller, Commission mondiale de l'infrastructure de l'information, INTERGRAPH, Institut international de la technologie de l'information (IITI), Centre des programmes internationaux du Bureau du recensement des Etats-Unis, Institut de la statistique et de l'économie appliquées, Information Systems Services (ISS-Ethiopie), Krakow Surveying and Cartography Co., Leica, Université

Makerere, Statistics Sweden, Université de Hanovre, Université de Lagos, Université de Lausanne et Université du Natal.

6. Des expositions techniques ont été organisées en marge des travaux. Les exposants ci-après y ont participé: INTERGRAPH, Aero-Sensing (Suisse), Banque mondiale, Information Systems Services (ISS-Ethiopie), LEICA, (Suisse), Bureau du recensement des Etats-Unis et Division des services d'information pour le développement (DSID) de la CEA.

7. La liste des participants figure à l'annexe I.

8. Les travaux se sont déroulés en séances plénières et en trois sous-comités : Sous-comité de la géo-information ; Sous-comité des technologies de l'information et des communications ; Sous-comité de la statistique.

Ouverture de la réunion (point 1 de l'ordre du jour)

9. La séance d'ouverture a été présidée par le représentant du Botswana, représentant le Bureau de la dernière Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Afrique, dont les fonctions ont été reprises par le CODI.

10. Le Directeur de la Division des services d'information pour le développement (DSID) a souhaité la bienvenue aux participants et a prononcé l'allocution d'ouverture.

Election du bureau (point 2 l'ordre du jour)

11. Le Bureau suivant a été élu :

Président :	Nigéria.
Premier Vice-Président :	République démocratique du Congo (le délégué de la RDC, empêché, n'a pu siéger au Bureau).
Deuxième Vice-Président :	Afrique du sud.
Premier Rapporteur :	Tunisie.
Deuxième Rapporteur :	Ethiopie.

Adoption de l'ordre du jour (point 3 de l'ordre du jour)

12. Le projet d'ordre du jour et le programme de travail de la réunion ont été adoptés sans amendement. L'ordre du jour figure à l'annexe II.

Notes d'orientation sur le thème de la réunion (point 4 de l'ordre du jour)

13. Au titre de ce point de l'ordre du jour, les principaux orateurs ont fait des exposés sur le thème : "Exploiter l'information pour le développement".

14. Dans le domaine de la statistique, la présentation était intitulée : "Le développement de la statistique en Afrique : le chemin à parcourir". Le Comité a pris note du développement de la statistique en Afrique depuis les années 60 et de l'état actuel de la statistique sur le

continent. Il a relevé que de nombreux pays ne disposent pas de statistiques courantes. Des informations détaillées ont été fournies sur les initiatives récentes et sur les stratégies permettant éventuellement de résoudre le problème. Les stratégies proposées consistent notamment à : utiliser les nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) pour collecter et diffuser les données ; former le plus de statisticiens possible ; mieux sensibiliser le public aux questions en jeu et évaluer les besoins des usagers ; établir un ordre de priorité ; encourager les contributions volontaires au budget ; renforcer la coordination régionale.

15. Ayant pris note des problèmes soulevés et des stratégies proposées, le Comité a préconisé, d'une part, de multiplier les synergies entre statistique, géo-information et technologies de l'information et de la communication et, d'autre part, de raffermir l'attachement politique à l'importance des statistiques ; il a invité le secteur privé à participer au financement des services nationaux de statistique. De plus, le Comité a demandé que des mesures soient prises pour lever les nombreux obstacles au développement de la statistique en Afrique.

16. Dans le domaine de la géo-information, un examen des avantages économiques et sociaux de l'utilisation des technologies d'information géographique a été présenté ; il a porté sur l'amélioration de la gestion des terres au profit des économies nationales et des municipalités, sur l'amélioration de l'analyse et de la compréhension des données socio-économiques et environnementales ayant un impact direct sur le bien-être des populations ; sur les produits à valeur ajoutée et sur les possibilités de commercialisation de l'information géo-référencée, ainsi que sur d'autres effets positifs de la technologie.

17. Dans le débat qui a suivi, plusieurs participants ont insisté sur l'importance de la formation et du renforcement des capacités à plusieurs niveaux et sur l'intérêt de faire des systèmes d'information géographique un investissement économique et un instrument permettant d'atténuer certains problèmes que rencontrent les pays africains. Le secteur privé devrait également jouer un grand rôle en exploitant l'information géo-référencée, soit à travers des entreprises conjointes avec le secteur public, en faisant intégrer cette information dans les programmes nationaux de développement, soit à travers des techniques de cofinancement.

18. Dans le domaine des technologies de l'information et des communications, la présentation, axée sur l'élément crucial qu'est la diffusion des contenus au moyen des technologies nouvelles, était intitulée : "Le développement et la diffusion du contenu". Exposant les différentes formes de diffusion des contenus, elle est centrée sur l'élaboration et la diffusion des contenus à l'ère de l'information, au moyen des systèmes d'information basés sur le Web. L'accent y est mis sur la nécessité, pour les institutions africaines, de participer pleinement à l'élaboration et à la diffusion des contenus grâce à ces systèmes. Il leur a été recommandé de redoubler d'efforts pour multiplier les contenus africains et améliorer les capacités africaines d'exploitation des contenus diffusés à l'échelle mondiale, car le contenu est la base du savoir.

19. Au cours du débat, certains se sont inquiétés de l'importance accordée aux nouvelles technologies de l'information en vue du développement et des informations supplémentaires ont été fournies sur les efforts déployés au niveau national afin de diffuser l'information sur

les sites Web créés dans ce domaine, une attention particulière étant accordée aux statistiques. Des préoccupations ont été également exprimées quant à l'aptitude de l'Afrique à élaborer des contenus Web, vu la faiblesse de son infrastructure de l'information, d'où la nécessité de continuer à sensibiliser les ministres africains à l'intérêt que présente la nouvelle technologie. Compte tenu de l'abondance des contenus provenant de sources mondiales diverses et du caractère récent des contenus provenant de l'Afrique, la nécessité de disposer de bons outils d'accès à l'information a été évoquée. De même, l'intérêt de traiter avec des courtiers de l'information comprenant les besoins des usagers a été défendu. Le coût relativement faible de la mise en place de l'infrastructure dans ce domaine a été souligné, de même que l'impératif, pour les responsables, d'avoir pour vision de mettre en place l'infrastructure nécessaire.

Les défis en l'an 2000 (point 5 de l'ordre du jour)

20. Le Comité a pris note des défis qui se posent au développement de la statistique en Afrique en l'an 2000 et au-delà, notamment la sensibilisation du public à l'importance de la statistique, la prise en compte de nouveaux besoins en matière de données, la définition des priorités relatives au développement de la statistique, l'amélioration de la qualité des données et l'organisation et la gestion des services nationaux de statistique.

21. Dans le domaine de la géo-information, le secrétariat a clairement énoncé un certain nombre de défis qui se posent à l'utilisation rationnelle des systèmes d'information géographique, dans le processus du développement socio-économique des pays africains. Loin d'être nouveaux, bien de ces défis se posent depuis longtemps ; certains d'entre eux découlent des progrès spectaculaires de la technologie et d'autres sont la conséquence de la mondialisation et des pressions liées à l'impératif de soutenir la concurrence dans une économie de marché mondiale. En substance, les défis se rapportent aux écarts persistants entre données et informations spatiales de base, aux capacités réelles qu'ont les pays africains d'appliquer les technologies nouvelles pour combler ces écarts et transformer les données en informations et en connaissances, au fait que les décideurs méconnaissent les avantages à tirer de ces technologies et manquent de détermination dans ce domaine, à la nouvelle perception de la géo-information comme produit et au fait que le financement des données géographiques ne peut être assuré par des activités commerciales.

22. Dans le domaine des technologies de l'information et des communications, le secrétariat a énoncé les principaux défis comme suit : mondialisation et ère de l'information (thème du Forum sur le développement, de l'Afrique 1999, que la CEA organise du 24 au 28 octobre 1999 à Addis-Abeba) ; défis technologiques ; défis culturels ; nécessité d'un environnement porteur ; fuite des cerveaux et bogue de l'an 2000. Au cours du débat, les participants ont rappelé l'importance du bogue de l'an 2000 et les efforts que leurs pays déploient pour y faire face. Le défi permanent de la transformation des données en informations et en connaissances a été souligné, ainsi que la nécessité pour les réseaux de télécommunications africains d'en faciliter la transmission.

Séances des Sous-comités (points 6, 7 et 8 de l'ordre du jour)

(Les rapports du Sous-comité de la statistique, du Sous-comité de la géo-information et du Sous-comité des technologies de l'information et des communications figurent, respectivement, aux annexes III, IV et V)

Politiques et stratégies (point 9 de l'ordre du jour)

Rapports des Sous-comités (point 9.1 de l'ordre du jour)

23. Le Comité a reçu et approuvé les rapports des trois Sous-comités. Ces rapports sont résumés ci-après.

Rapport du Sous-comité de la statistique

24. Le Sous-comité s'est réuni du 29 juin au 1^{er} juillet 1999. Ont participé à la réunion 8 Etats membres et des observateurs de 14 organisations nationales, sous-régionales et internationales et des organismes des Nations Unies. Un certain nombre de décisions et de recommandations ont été formulées ; il s'agit notamment de : procéder à une évaluation de la mise en oeuvre du Plan d'action d'Addis-Abeba pour le développement de la statistique au cours des années 90 ; charger la CEA de sensibiliser les gouvernements africains à l'importance de la statistique pour la formulation des politiques, la planification, le suivi et l'évaluation des résultats des économies africaines ; définir les mesures que les pays africains devraient prendre pour accélérer la mise en oeuvre du système de comptabilité nationale (SCN) 1993 ; convoquer une réunion d'un groupe intergouvernemental d'experts des enquêtes sur les ménages en Afrique ; formuler une stratégie de renforcement de l'enseignement de la statistique en Afrique ; pousser les Etats membres de la CEA à s'abonner au système de diffusion générale des données du FMI.

Rapport du Sous-comité de la géo-information

25. Le Sous-comité de la géo-information s'est réuni du 29 juin au 1^{er} juillet 1999. Ont pris part à la réunion plus de 90 participants, parmi lesquels les représentants de 14 Etats membres et des observateurs de 5 institutions régionales et sous-régionales, de 18 organisations nationales et internationales, du secteur privé et de la profession. Les discussions ont révélé des échanges fructueux entre les délégués et les observateurs.

26. La réunion a porté sur : les rapports d'activité des 11 Etats membres ; les rapports d'activité des organisations sous-régionales, régionales et internationales ; la formation et le renforcement des capacités ; la sensibilisation ; la collecte et l'uniformisation des données ; la manipulation et l'utilisation des données ; la mise en place de l'infrastructure mondiale et de l'infrastructure nationale de données géospaciales ; les informations cadastrales et foncières ; la commercialisation de la géo-information - rôle du secteur privé dans le domaine de la géo-information; l'examen du mandat du Sous-comité de la géo-information ; l'examen du programme de travail de la CEA dans ce domaine. Le Sous-comité a fait des recommandations sur : les infrastructures de données spatiales, la disponibilité des données spatiales et le recouvrement des coûts, la gestion de l'information foncière, le renforcement des capacités et il a mis en place un Groupe de travail préparatoire permanent. Le Sous-comité a adopté son rapport le 1^{er} juillet 1999 à 20 heures 15.

Rapport du Sous-comité des technologies de l'information et des communications

27. Le Sous-comité s'est réuni du 29 juin au 1^{er} juillet 1999. Environ 85 membres du CODI ont participé à la réunion. La singularité de la réunion du Sous-comité tenait au fait qu'elle a réuni des délégués et des observateurs qui représentaient pratiquement chaque domaine et chaque discipline utilisant les technologies de l'information à des fins de collecte, de gestion et de diffusion de l'information. La diversité des participants a considérablement enrichi les discussions et donné une grande portée aux résultats.

28. Le Sous-comité a examiné trois thèmes pressants dans le domaine des technologies de l'information et des communications en Afrique : la mise en place de l'infrastructure africaine de l'information, l'élaboration et la diffusion du contenu informationnel provenant de l'Afrique et la mise en place par les Etats membres de stratégies, de politiques et de plans relatifs à l'infrastructure de l'information et des communications. Tout au long des travaux, il a jugé important que les gouvernements accélèrent la mise en oeuvre de l'Initiative "Société de l'information en Afrique", qu'ils ont adoptée lors de la Conférence des ministres de la CEA en 1996. Le Sous-comité a examiné en détail le programme de travail de la CEA dans le domaine des technologies de l'information et des communications et l'a trouvé conforme au mandat de la Commission dans ce domaine et propice à la réalisation de la Société de l'information en Afrique. Le Sous-comité a fait plusieurs propositions au Comité plénier sur la révision du mandat du CODI. Les participants ont présenté au Sous-comité des rapports sur l'état des technologies de l'information et des communications dans leurs pays et leurs organisations. Le Sous-comité a adopté son rapport et a fait 9 recommandations à soumettre au Comité plénier.

Remarques du Secrétaire exécutif de la CEA

29. Le Secrétaire exécutif de la CEA, M. K.Y. Amoako, qui a brièvement participé à la réunion, a commenté le travail de chaque Sous-comité et l'a replacé dans le contexte de la restructuration de la CEA et de sa vision du développement de l'Afrique. Il a souligné l'importance de l'approche thématique adoptée par la CEA dans son travail, que reflète la composition du Comité, et la synergie que plusieurs disciplines peuvent créer. Il a insisté sur la difficulté à atteindre les objectifs de développement des pays africains, en prenant comme exemple particulier la lutte contre la pauvreté, et a demandé au Comité de s'engager à oeuvrer pour réaliser ces objectifs.

30. En examinant les recommandations, le Secrétaire exécutif a évoqué l'enjeu de la viabilité ainsi que l'objectif qui consiste à réduire la pauvreté de moitié d'ici à 2015. Un objectif dont la réalisation suppose que le taux de croissance économique de l'Afrique passe de 4 à 7 % par an, ce qui constitue en soi un défi de taille. Pour aborder la question avec efficacité, la CEA a mis au point trois indices de performance : i) un indice d'amélioration de la situation économique ; ii) un indice de la politique économique et iii) un indice de viabilité économique.

31. Pour suivre les progrès réalisés, il est capital de disposer d'informations précises et actualisées, ce qui confère à la statistique un rôle de premier plan. Le Secrétaire exécutif a donc appuyé sans réserve les recommandations relatives aux statistiques. Il a jugé opportun

d'évaluer le Plan d'action d'Addis-Abeba pour le développement de la statistique en Afrique et a déclaré qu'il mobiliserait des ressources pour sa mise en oeuvre. Il a insisté sur la nécessité de sensibiliser les décideurs, au plus haut niveau, à l'importance de la statistique. Il a souligné l'intérêt du système de diffusion générale des données du FMI en tant qu'outil d'amélioration de la qualité des statistiques en Afrique et a exhorté les pays africains à s'y abonner. En conclusion, il a déclaré que le partenariat est plus important dans le domaine de la statistique que dans tout autre.

32. Tout en reconnaissant qu'il s'agit d'un domaine nouveau pour lui, le Secrétaire exécutif a dit comprendre l'importance de la géo-information sur le plan du développement et s'est engagé à l'appuyer. Il s'est déclaré satisfait des recommandations du Sous-comité relatives au renforcement des capacités, en particulier à la création d'un centre de téléenseignement à travers un réseau d'institutions et d'universités nationales et à travers des projets conjoints de recherche et des ateliers, soulignant que c'est le type d'activités que la Commission encourage. Il a pris l'engagement de soutenir pleinement leur mise en oeuvre.

33. En ce qui concerne les technologies de l'information et des communications, M. Amoako a affirmé avoir décidé, dès son arrivée à la Commission, d'en faire un domaine phare où la CEA pouvait jouer le rôle de chef de file en Afrique. Il s'est réjoui des progrès réalisés en quatre ans, qu'il entend mettre en relief lors du premier Forum sur le développement de l'Afrique prévu en octobre 1999 à Addis-Abeba.

Examen du mandat du CODI (point 9.2 de l'ordre du jour)

34. Le Rapporteur de chaque Sous-comité a présenté les amendements proposés par le Sous-comité concerné, relatifs au mandat révisé du Comité de l'information pour le développement. Le Comité a adopté les amendements proposés. Le mandat révisé du CODI est joint à l'annexe VI.

Date et lieu de la prochaine réunion (point 10 de l'ordre du jour)

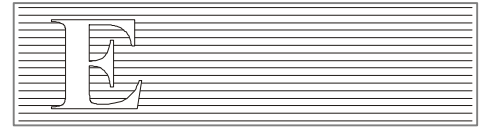
35. La prochaine réunion du Comité se tiendra au siège de la CEA à Addis-Abeba, dans 18 mois environ. La date précise sera fixée en consultation avec le Bureau de la Commission.

Questions diverses (point 11 de l'ordre du jour)

36. Aucune question n'a été soulevée au titre de ce point de l'ordre du jour.

Adoption du rapport (point 12 de l'ordre du jour)

37. Le projet de rapport a été approuvé, tel qu'amendé, le 2 juillet 1999 à 19 h 45.



NATIONS UNIES
CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

Distr.: GENERALE

E/ECA/DISD/CODI.1/1
Annexe I
29 juin 1999

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Première réunion du Comité de l'information
pour le développement

Addis-Abeba (Ethiopie)
28 juin - 2 juillet 1999

LIST OF/LISTE DES PARTICIPANTS
DELEGATES/DELEGUES

Addis Ababa, Ethiopia
Tel.: 251-1-615864
Fax: 251-1-612094

Algeria

Mr. El-Mouloud Bousbia
Counselor
Embassy of Algeria
Addis Ababa, Ethiopia
Algiers, Algérie
Tel.: 251-1-652300

Botswana

Mr. Diabi Jacob Mmualefe
First Secretary
Embassy of Botswana
P.O. Box 22287
Code 1000
Addis Ababa, Ethiopia
Tel.: 251-1-715422/3

Mr. B.M. Mphusu
Chief Information Officer,
Information and Broadcasting
Private Bag 0060
Gaborone, Botswana
Tel.: 267-581014/352541
Fax: 267-301675/313601

Mr. B. B. H. Morebodi
Director
Surveys and Mapping Department
Private Bag 0037, Gaborone, Botswana
Tel.: 267-352704
Fax: 267-353251
E-mail: botdsm@info.bw

Burkina Faso

Mr. André Bassole
Advisory Committee Chairman
The World Bank
Program on Environment Information Systems in SSA
01 BP 6398
Ouagadougou 01, Burkina Faso
Tel.: 27-12-641 2435
Fax: 27-12-841 3158/2689

Mr. Benjamin Nana
Third Secretary
Embassy of Burkina Faso
P.O. Box 19685

Mr. Kloutan Samate
Press Attaché
Embassy of Burkina Faso
P.O. Box 19685
Addis Ababa, Ethiopia
Tel : 251-1-615864
Fax: 251-1-612094

Mr. Leonard Simpure
Counselor
Embassy of Burkina Faso
P.O. Box 19685
Addis Ababa, Ethiopia
Tel.: 251-1-615864

Burundi

H.E. Mr. Melchior Bwakira
Ambassador
Embassy of Burundi
P.O. Box 3641
Addis Ababa, Ethiopia

Cameroon

Mr. Samuel Roger Zang
Diplomat
Embassy of Cameroon
P.O. Box 1026
Addis Ababa, Ethiopia
Tel.: 251-1-414844
Fax: 251-1-518116

Côte d'Ivoire

Mr. Gbouagbre Dalo
First Counselor
Embassy of Côte d'Ivoire
P.O. Box 368
Addis Ababa, Ethiopia
Tel.: 251 1 71121

Monsieur Mamadou Fofana
Secrétaire Général
Comité National de Télédétection
et Information Géographique
Abidjan, Côte d'Ivoire
Tel.: 225-22 35 32
Fax: 225-22 35 32

Mr. Christophe Kouakou
Counselor
Embassy of Côte d'Ivoire
P.O. Box 3686
Addis Ababa, Ethiopia
Tel.: 711213
Fax: 712178

Mr. Desiré Nadaud
Technical Advisor
CNTIG
B. P. V 324, Immeuble Delafosse
Abidjan, Côte d'Ivoire
Tel.: 225 223532
Fax 225-223532
E-mail: cmtig@globeaccess.net

Egypt

Mr. Ashraf Elmoafi
Counselor
Embassy of Egypt
Addis Ababa, Ethiopia
Tel.: 553077
Fax: 552722

Ethiopia

Mrs. Genet Abebe
Third Secretary
International Organization and
Economic Cooperation General
Directorate
Ministry of Foreign Affairs
Addis Ababa, Ethiopia
Tel.: 51 73 45/15 62 03
Fax: 51 43 00
E-mail: MFA Addis @telecom.net.et

Mr. Eshetu Alemu
Director, National Computer and Information Centre
Ethiopian Science and Technology Commission
P.O. Box 2490
Addis Ababa, Ethiopia
Tel.: 251 1 155306
Fax: 251 1 518829

Mr. Eshetu Areru
Acting Technical Director
Ethiopian Mapping Authority

P.O. Box 597
Addis Ababa, Ethiopia
Tel.: 251-1-512298
Fax: 251-1-515189
E-mail: ema@telecom.net.et

Mr. Gebrehiwet Asegahegn
Team Leader
MEDAC
Ministry of Development and Cooperation
P.O. Box 1037
Addis Ababa, Ethiopia
Tel.: 251-1-118651

Mrs. Lydia Ashana
Programmer
Ministry of Transport & Communications
P.O. Box 1238
Addis Ababa, Ethiopia
Tel.: 516166 ext 211

Mr. Demmelash Berhanu, Head
Planning Services at the National
Computer and Information
Ethiopian Science and Technology Commission
P.O. Box 2490
Addis Ababa, Ethiopia
Tel.: 251 1 51 13 44
Fax: 251 1 51 88 29

Mr. Tsegaye Denboba
Head, Planning & Programming Services
Ethiopian Mapping Authority
Addis Ababa, Ethiopia

Mr. Hadgu G. Medhin
General Manager, Head of Delegation
Ethiopian Mapping Authority
Addis Ababa, Ethiopia
Tel.: 251-1-515901/533709
Fax: 251-1-515189
E-mail: ema@telecom.net.et

Mr. Gezahegn Gebre Meskel
Head, R.S. Pilot Project Panel
Ethiopian Mapping Authority
P.O. Box 597
Addis Ababa, Ethiopia
Tel.: 518445 ext 187
Fax: 251-1-51-89-89

Mr. Daniel Gelaw
Head, Faculty of Law Library
Addis Ababa University
P.O.Box 1176
Addis Ababa, Ethiopia

Mr. Meshesha Getahun

Team Leader, National Account Team
Ministry of Economic Development and Cooperation
Addis Ababa, Ethiopia

P.O. Box 2490
Addis Ababa, Ethiopia
Tel.: 251-1-51 13 44
Email: estc@telecom.net.et

Mrs. Shifun Hailu
Head, Topographic Mapping Panel,
Ethiopian Mapping Authority
Addis Ababa, Ethiopia
Tel.: 251-1-55 37 08
Fax: 251-1-51 89 89

Mr. Taye Tesfaye
Director, United Nations Directorate
Ministry of Foreign Affairs
MFA P.O. Box 393
Addis Ababa, Ethiopia
Tel.: 251-1-518296 / 513201
Fax: 251-1-514300

Dr. Abdulahi Hassen
General Manager, Central Statistical Authority
Ministry of Economic Development & Cooperation
P.O. Box 1143
Addis Ababa, Ethiopia
Tel.: 251-1-11 51 31
Fax: 251-1-55 03 34

Mr. Belete Tirfie
Head, Department of Survey
Ethiopian Mapping Authority
P.O. Box 597
Addis Ababa, Ethiopia
Tel.: 251-1-512792
Fax: 251-1-51-51-89

Mr. Amare Isaias
Head, Population Analysis and Studies Center (CSA)
Ministry of Economic Development and Cooperation
P.O. Box 1143
Addis Ababa, Ethiopia
Tel.: 251-1-122965
Fax: 251-1-550334

Mr. Eyasu Tsehaye
Expert, National Account Team
Ministry of Economic Development and Cooperation
Addis Ababa, Ethiopia
Tel.: 251-1-128976

Mr. Nigussu Jobre
Head, Department of Photogrammetry
Ethiopian Mapping Authority
Addis Ababa, Ethiopia

Mr. Ayenew Wudu
Computer Programmer
Ethiopian Mapping Authority
P.O. Box 597
Addis Ababa, Ethiopia
Tel.: 518445 ext 194/203

Ms. Eleni Kebede
Senior Programmer and System Analyst
CSA's Data Processing Department
Ministry of Economic Development and Cooperation
Addis Ababa, Ethiopia

The Gambia

Mr. Ebrima D. Jobe
Head of Documentation and Information Services
Department of state for finance and Economic Affairs
Banjul, The Gambia
Tel.: 220-229928 / 228410 ext. 321
Fax: 220-227954
E-mail: dosfea@gamtel.gm

Mr. Kerilos Latebo
Head, Department of Cartography
Ethiopian Mapping Authority
P.O. Box 597
Addis Ababa, Ethiopia
Tel.: 251-1-51-85-05
Fax: 251-1-51-51-89

Mr. Alieu S.M. Ndow
Director of Statistics, Central Statistics Department
Department of State for Finance and Economic
Affairs
Ecowas Avenue
Banjul, The Gambia
Tel.: 220 - 228364
Fax: 220 - 229683

Mr. Degelo Sendabo
Head, Department of Remote Sensing,
Ethiopian Mapping Authority
P.O. Box 597
Addis Ababa, Ethiopia

Ghana

Ms. Abeba Tefera
Information Analyst
National Computer and Information Center
Ethiopian Science & Technology Commission

Mr. John Ayer
Assistant Director, Survey Department
P.O. Box 191
Accra, Ghana

ECA/DISD/CODI.1/1
ANNEXE I
Page 12
Tel.: 0233-21-777331
Fax: 233-21-777847
E-mail: survey@ghana.com

Mr. Alhaji Ridwan Brimah
Deputy Director of Surveys
Survey Department
P.O. Box 191
Accra, Ghana
Tel.: 233-21-777333/4
Fax: 233-21-777847
E-mail: survey@ghana.com

Mr. Donyina Fokuo
Assistant Scientific Information Officer
Institute for Scientific and Technological Information
P.O. Box M.32
Accra, Ghana
Tel.: 233-21-778808-9
Fax: 233-21-777655
E-mail: dfokuo@yahoo.com

Mr. Edwin Addo-Tawiah
Head, Large Scale Mapping & GIS Section
Survey Department
Ministry of Lands and Forestry
P.O. Box CT903, Cantonments
Accra, Ghana
Tel.: 233-21-777333
Fax: 233-21-777847
E-mail: survey@ghana.com

Kenya

Mr. Martins W. Chodota
Senior Surveyor, Regional Centre for Services
Surveying Mapping and Remote Sensing
P.O. Box 18118
Nairobi, Kenya
Tel.: 254-2-861671
Fax: 254-2-802767

Mr. Edward Chonelwa
Librarian, Kenya Bureau of Standards (KEBS)
P.O. Box 54974
Nairobi, Kenya
Tel.: (254) 2 50 22 11
Fax: (254) 2 50 32 93

Prof. Luka A. Isavwa
Director of Remote Sensing
Regional Centre for Services in Surveying
Mapping and Remote Sensing
P. O. Box 18118
Nairobi, Kenya
Tel.: 254-2-803320/9
Fax: 254-2-802767

Mr. David Geoffrey Kamau
Head, Production Training (R/Tr)
Kenya Institute of Mass Communication
P.O. Box 42422
Nairobi, Kenya
Tel.: 254-2-540 820 / DL.: 254-2-554556

Mr. Dominic Kinyanjui
Librarian
National Council for Science and Technology
(NCST)
P.O. Box 30623
Nairobi, Kenya
Tel.: 254-2-336173/5
E-mail: ncst@insightkenya.cp,

Mr. Geoffrey Kiambura Manyara
Chief Systems Analyst Programmer
Government Computer Centre
Ministry of Finance
P.O. Box 62700
Nairobi, Kenya
Tel.: 254-2-333971/2
Fax: 254-2-24447

Mr. Samuel Wandimi Muchemi
Senior Meteorologist
Kenya Meteorological Department
ACMAD - Resource Mobilisation
P.O. Box 30259
Nairobi, Kenya
Tel.: 254-2-567880
Fax: 254-2- 577373
E-mail: sam57me@mail.excite.com

Mr. George Opiyo
Assistant Director
Press and Public Relations Unit
Ministry of Information and Broadcasting
P. O. Box 30025
Nairobi, Kenya
Tel.: 336468
Fax: 254-2-247263

Ms. Vera Pauline
Documentalist
African Regional Organization for
Standardization (ARSO)
P.O. Box 57363
Nairobi, Kenya
Tel.: 254 2 224561/33082/330895
Fax: 254 2 218792

E-mail: sdlsdl@hotmail.com

Lesotho

Mr. M.D. Ramonono
First Secretary
Embassy of Lesotho
P.O. Box 7483
Addis Ababa, Ethiopia
Tel.: 614368
Fax: 612837

Ms. Mabuti Elizabeth Buti
Senior Cartographer
Department of Lands, Surveys and Physical Planning
Ministry of Local Government
P. O. Box 876
Maseru 100, Lesotho
Tel.: 09266 - 322376
Fax: 09266 - 311340

Ms. Nthoateng Cornelia Maputsoe
Regional Planning Officer
Department of Lands, Surveys and Physical Planning
Ministry of Local Government
P.O. Box 876
Maseru, 100, Lesotho
Tel.: 09266 311217
Fax: 09266 311340

Mr. Thabang Policarp Lekhela
Counselor
Embassy of Lesotho
P.O. Box 7483
Addis Ababa, Ethiopia
Tel.: 614368
Fax: 612837

Libya

Mr. Ellafi Ali Said
Director of Cartography S.D.L.
Surveying Department of Libya
P.O. Box 74023
Tripoli, Libya
Tel.: 21-8-21 4836904
Fax: 21-8-21 4831707
E-mail: sdlsdl@hotmail.com

Mr. Bashir Alarabi
Director General
Computer & Information Department
Surveying Department
P.O. Box 74023
Tripoli, Libya
Tel.: 218 21 483 6908 / 4831747 49
Fax: 218 21 483 6907

Madagascar

Mr. Jaona
Counselor
Embassy of Madagascar
P.O. Box 60004
Addis Ababa, Ethiopia
Tel.: 251-1-612555
Fax: 251-1-610127

Malawi

Mr. Lawrence Chipembere
Counselor
Embassy of Malawi
P.O. Box 2316
Addis Ababa, Ethiopia
Tel.: 251-1-61 58 66

Mr. S.P. Kachipande
Deputy Secretary
Ministry of Information
P/Bag 310
Lilongwe 3, Malawi
Tel.: 783233
Fax: 265-784568

H.E. Mrs. Sophie A. Kalinde
Ambassador
Embassy of Malawi
P.O. Box 316
Lilongwe, Malawi
Tel.: 251-1-615866

Mali

Mr Moctar Diarra
Chief, Information Division
DNSI, B. P. 12
Bamako, Mali
Tel.: 22 24 55 / 22 48 73
Fax: 21 11 40
E-mail: cnpe.mali@malinet.ml

Mr. Oumar Konate
Engineer
SOTELMA, B. P. 740
Bamako, Mali
Tel.: 223 - 215280

Ms. Aminata Ongoiba
Documentaliste, CAFPD
Secrétariat Général de la Présidence de la République
B.P. 16, Bamako, Mali
Tel.: 22 75 15 / 77 42 16/22 72 72
Fax: 77 42 11
E-mail: cafpd@cefib.com and
aongoiba@hotmail.com

Morocco

Mr. Khalloufi Abderrahim
Coordonnateur des reseaux internationaux
et regionaux
Centre National de documentation
Ministre de la Prevision economique et du plan
Haut Agdal
Rabat, Maroc
Tel.: 212-7-77 31 34/777944
Fax: 212-7-77 31 34
E-mail: khalloufi@cnd.mpep.gov.ma

Mr. Ahmed Laaziz
Counselor
Embassy of Morocco
Addis Ababa, Ethiopia
Tel.: 251-1-531700

Mauritius

H.E. Mr. Mahendr Dosieah
Ambassador,
Embassy of Mauritius
Addis Ababa, Ethiopia
Tel.: 251-1-613 704

Mr. Vaidnath Dosieah
Senior Executive
Mauritius Telecom
17F Telecom Tower
ED ITH Cavell Street
Port Louis, Mauritius
Tel.: 230 2085451

Mozambique

Dr. Florencio Jamo Papelo
Director
Instituto de comunicacao social (ICS)
Maputo, Mozambique
Tel.: 258-1-428657/258-1-429554
Fax: 258-1-430951/429554
E-mail: arquivo@arqics.vem.mz

Eng. Constantino Sotomane
Head, Computer Maintenance Department
Eduardo Mondlane University
Main Campus, Informatics Centre
Maputo, Mozambique
Tel.: 258-1-494752/4
Fax: 258-1-494755
E-mail: sotomane@nambu.vem.mz

Namibia

H.E. Mr. Eddie Amkongo, Ambassador
Embassy of Namibia
P.O. Box 1443
Windhoek, Namibia
Tel.: 611966
Fax: 612677

Mr. Justin Chisenga
Lecturer, Department of Information
and Communication Studies
University of Namibia
Private Bag 13301
Windhoek, Namibia
Tel.: 264 61 209 3851
Fax: 264 61 206 3806

Mr. Joseph S. Iita
Permanent Secretary
Resettlement and Rehabilitation Directorate of
Survey and Mapping, Ministry of Lands
Private Bag 13343
Windhoek, Namibia
Tel.: 264-61-285 2267
Fax: 264-61-228 240
E-mail: jiita@namibia.com.na

Mr. Sitwala Mapenzi
First Secretary, Embassy of Namibia
P.O. Box 1443
Addis Ababa, Ethiopia
Tel.: 251-1-611966
Fax: 251-1-612677

Mrs. Renate Morgenstern
Head, Technical Services
University of Namibia
Box 30664
Windhoek, Namibia
Tel.: 264 61260 3865
Fax: 264 61242 124

Dr. Karim Owolabi
Surveyor General, Division of Survey and Mapping
Resettlement and Rehabilitation Directorate
of Survey and Mapping
Ministry of Lands
Private Bag 13182
Windhoek, Namibia
Tel.: 264-61-245056
Fax: 264-61-249802
E-mail: labi@namib.com

Niger

Mr. Abdoulaye Maliki
Directeur, CIDES
Ministère du Plan
Niamey, Niger
Tel.: 227 72 33 11
Fax: 227 73 59 83

Nigeria

Mr. Adeniran Adejuwon
Director
National Planning Commission
The Presidency
Federal Secretariat
Abuja, Nigeria
Tel.: 2349 5237565

Mr. Basiru G. Adeyekun
Acting Director, Computer Centre
Obafemi Awolowo University
Ile-Ife, Nigeria
Fax: 234 36 231245
E-mail: badeyek@oauife.edu.ng

Dr. Oladejo O. Ajayi
Director General
Federal Office of Statistics
36/37 Borad Street
P.M.B. 12528
Lagos, Nigeria
Tel.: 234-1 26 47 258

Mr. Akinremi Bolaji
Third Secretary
Embassy of Nigeria
Addis Ababa, Ethiopia
Tel.: 251-1-550644
Fax: 251-1-550644

Republic of Congo

Mr. Marcellin Lebela
Conseiller Economique et Financier
Ministere de la Communication
127, Rue Enyelle Ouenze
Brazzaville, Republique du Congo
Tel.: 814129
Fax: 814128

Mrs. Marie Mboundzi
Conseiller D'Ambassade,
Embassy of the Republic of Congo
P.O.Box 5639
Addis Ababa, Ethiopia

Mr. Jean-Prosper Miamona
Chargé d'Affaires, a.i.
Embaasy of Congo
B.P. 5639
Addis Ababa, Ethiopia

Mr. Jean Philippe Ngakosso
Directeur de Cabinet du Ministre Congolais
Ministère de la Communication
BP 114
Brazzaville, Republique du Congo
Tel.: 814126/815523
Fax: 814126

Mr. Poukawd
Embassy of the Republic of Congo
Addis Ababa, Ethiopia
Tel.: 251-1-610703

Rwanda

Mr. Karenzi Augustin
Embassy of Rwanda
P.O. Box 5618
Addis Ababa, Ethiopia

Mr. Adama Daff
Librarian
International Criminal Court for Rwanda (ICCR)
P.O. Box 749
Kigali, Rwanda
Tel.: 250 84270

Senegal

Mr. Louis Edouard Ndiaye
Conservateur, Bibliotheque Universitaire
Universite Cheikh Anta Diop
B.P. 2006
Dakar, Senegal
Tel.: 221 824 69 81
Fax: 221-8242378
E-mail: bibicad@ucad.sn or Indiaye@ucad.sn

South Africa

Mr. Derek Clarke
Chief Director of Surveys and Mapping
Private Bag X10
Mowbray, 7705 South Africa
Tel.: 27-21-6899362
Fax: 27-21-6891351
E-mail: dclarke@sli.wlapo.gov.za

Dr. Elizabeth Gavin
Directorate: NSIF
National Surveys and Land Information
Private Bag 954
Pretoria 9001, South Africa
Tel.: 27 12 322 5400
Fax: 27 12 322 5418

Mrs. Nebo Legoabe
Manager, Mikomtek
CSIR, Mikomtek
P.O. Box 395
Pretoria, South Africa
Tel.: +27 12 841-4696
Fax: +27 12 841-2657

Dr. Stephen S. Mncube
Manager/Head Information Department
Development Information Business Unit
Development Bank of Southern Africa (DBSA)
P.O. Box 1234, Halfway House
Midrand, 1685, South Africa

Mr. Andre Roos
Assistant Director
Department of Arts, Culture, Science and Technology
Science and Technology Branch
Directorate of Meta-information
Private Bag X894
Pretoria 001, South Africa
Tel.: 27 12323-8308/323-2720
Fax: 27 12323 8308/2720

Sudan

Ms. Nagat William Girgis
Researcher
National Documentation and Information Centre
National Centre for Research
P.O. Box 2404
Khartoum, Sudan
Tel.: 249-11-770776
Fax: 249 11 770701
E-mail: nagatwilli@hotmail.com

Dr. Osman A.R. Osman
Director, National Remote Sensing Centre
P.O. Box 2404
Khartoum, Sudan
Tel.: 249-11-770176
Fax: 249-11-770701
E-mail: osman_osman@hotmail.com

Dr. Izzeldin M. Osman
Vice-Chancellor
Sudan University of Science and Technology
P.O. Box 407
Khartoum, Sudan
Tel.: 249- 11 772508/12-302430/11 271252
Fax: 249 11 77 45 59/783891
E-mail: izzeldin@acm.org

Swaziland

Mr. David M. Lukhele
Director of Statistics
Central Statistical Office
P.O. Box 456, H-100
Mbabane, Swaziland
Tel.: 268 404 2151/4

Togo

Mr. Fiavi Kossivi
Chef de Division
Centre de documentation technique (CDT)
Ministère du plan
B.P. 2818
Lome, Togo
Tel.: 228 21-55-95
Fax: (228) 213753

Tel.: 255-51 700756 / 6
Fax: 255-51 75313

Tunisia

Mr. Mohamed Ali Ben Abid
First Secretary
Embassy of Tunisia
P.O. Box 10069
Addis Ababa, Ethiopia
Tel.: 251-1-612063
Fax: 251-1-614568
E-mail: embassy.tunisia@telecom.net.et

Dr. Amor Laaribi
Chargé of Mission
Ministry of Economic Development
1069 Place Ali Zouaoui
Tunis, Tunisia
Tel.: 216-1-354339
Fax: 216-1-351666
E-mail: amor.laaribi@e,ao;.ati.tn

Uganda

Mr. J.W. Mubiru
Ag. Commissioner for Statistics
Statistics Department
Ministry of Planning and Economic Development
P.O. Box 13
Entebbe, Uganda
Tel.: 256-42 20 165 / 20741
Fax: 256-42 20 147

Mrs. Joyce Onek, First Secretary
Embassy of Uganda
P.O. Box 5644
Addis Ababa, Ethiopia

H.E. Mr. Alex Kamugisha, Ambassador
Embassy of Uganda
P.O. Box 5644
Addis Ababa, Ethiopia

United Republic of Tanzania

Ms. Nebbo Japhet Mwina
Management Information Expert
Ministry of Natural Resources and Tourism
P.O. Box 9372
Dar es Salaam, United Republic of Tanzania
Tel.: 111062-5
Fax: 110664

Mr. Enock Mpenzwa
Senior Systems Analyst
Tanzania Commission for Science and Technology
P.O. Box 4302
Dar es Salaam, United Republic of Tanzania

Mr. L.L. Mollel
Director of Surveys and Mapping
Surveys and Mapping Division
Ministry of Lands Development and Settlement
Dar-es-Salaam, United Republic of Tanzania
Tel.: 255-51-121894
Fax: 255-51-138962

Mr. George Mwanjabala
Deputy Head on Mission
Embassy of United Republic of Tanzania
Addis Ababa, Ethiopia

Mr. Zabron Yared Masele
Head Mapping Branch
Surveys and Mapping Division
Ministry of Lands & Human Settlements
Development
P.O. Box 9201
Dar es Salaam, United Republic of Tanzania
Tel.: 255 51 12 37 35
Fax: 255 51 12 37 35

Zambia

Mr. Peter Luhanga
Assistant Surveyor General
Zambia Survey Department
P.O. Box 50397
Lusaka, Zambia
Tel.: 260 1 253641
Fax: 260 1 25364

Mr. Lubasi Munukayumbwa
Computer Analyst
Ministry of Communication and Transport
P.O. Box 50065
Lusaka, Zambia

Mr. Kapembwa Wilson Mazimba
First Secretary
Embassy of Zambia
P.O. Box 1909
Addis Ababa, Ethiopia

Zimbabwe

Mr. Sam Ramsay Dube
Director
National Library and Documentation Services
P.O. Box 758
Harare, Zimbabwe
Tel.: 77494
Fax: 780800

Mrs. Taizivei Munsate
Assistant Director

OBSERVERS

AAU

Mr. Molla Maru
Lecturer, Department of Geography
Addis Ababa University (AAU)
Addis Ababa, Ethiopia
Tel.: 251-1-127827
E-mail: css.aau@telecom.net.et

ADB

Mr. Charles Lufumpa
Manager, Statistics Division
African Development Bank (ADB)
B. P. 1387
Abidjan, Côte d'Ivoire
Tel.: 225 204 145
Fax: 225 204 948
E-mail: c.lufumpa@afdb.org

AFRISTAT

Mr. Martin Balepa
AFRISTAT
B. P. E 1600
Narela Rue 1999
Prote 23
Bamako, Mali

AGH University

Dr. Ryszard Florek
Marketing Director/Professor
Opgk Krakow/AGH University
31-481 Krakow
Promienistych 5 / 7
Poland
Tel.: 48-601485 491/ 48-12 411 8352
Fax: 48-12-413 7207
E-mail: gdflorek@cyf-kr.edu.pl

AOCRS

Mr. Muftah Unis, Secretary General
African Organization for Cartography
and Remote Sensing (AOCRS)
B.P. 102, 5 Route de Badjarah
16040 Hussein Day

Algiers, Algérie

ARSO

Ms. Vera Pauline Imende, Documentalist
Africa Regional Organization for Standardization
(ARSO)
P.O. Box 5763, Nairobi, Kenya
Tel.: 254-2-224561/330895
Fax: 254-2-218792

British Council

Mr. Abebe Chekol
Development Information Officer
The British Council
P.O. Box 1043, Addis Ababa, Ethiopia
Tel.: 550022
Fax: 552544

Building Design Enterprise

Mr. Abraham Alemayehu
General Manager
Building Design Enterprise
P.O. Box 40036
Addis Ababa, Ethiopia
Tel.: 251-1-650960
Fax: 251-1-650617

Mr. Belete Mengistu
Civil Engineer
Building Design Enterprise
Addis Ababa, Ethiopia
Tel.: 251-1-165454

Bureau of the Census

Mr. Glenn Ferri
Bureau of the Census, International Programs Center
United States Department of Commerce
Washington D.C. 29233
Washington, USA
Tel.: 301 457 1444
Fax: 301 457 3033

Ms. Rebecca Sauer
Bureau of the Census, International Programs Centre
United States Department of Commerce
Washington D.C. 20233

Washington, USA
Tel.: 301 457 1444
Fax: 301 457 3033

CARNEGIE

Dr. Akin Adubifa
Programme Officer
Carnegie Corporation of New York
New York, USA
Tel.: 1 (212) 371-3200
Fax: 1 (212) 223-9822
E-mail: oa@carnegie.org

CODESRIA

Mr. Abou Moussa Ndongo
Chief Librarian
CODESRIA
Avenue Cheikh Anta Drop X Canal 4
B.P. 3304
Dakar, Senegal
Tel.: 221 8259 822/259823
Fax: 221 8241 289

DFID

Mr. Richard Harris
Department of International Development (DFID)
94 Victoria Street
SW1E 5JL
London, United Kingdom
Tel.: 44 171 917 0645

EIS Program

Mr. Jacob Gyamfi-Aidoo
Coordinator
The EIS Program
C/O CSIR-Environmentek
P.O. Box 395
Pretoria 0001, South Africa
Tel.: 27-12-349 1068
Fax: 27-12-349-2080
E-mail: jgyamfiaidoo@worldbank.org

EASTC

Mr. Vitalis E. Muba
Director
Eastern Africa Statistical Training Centre (EASTC)
P.O. Box 35103
Dar-es-Salaam
United Republic of Tanzania
Tel.: 255-051 410052
Fax: 255-051 410053
E-mail: eastc@ud.cp.tz

Embassy of Indonesia

Mr. Andi Rahadian
Attaché for Information & Economic Affairs
Embassy of Indonesia
P.O. Box 1004
Addis Ababa, Ethiopia
Tel.: 251-1-712-104
Fax: 251-1-710-873
E-mail: rahadiaz@hotmail.com

Embassy of Italy

Mr. Admit Zerihun
Program Officer, Italian Cooperation
Embassy of Italy
P.O. Box 1105
Rome, Italy
Tel.: 55-22-64/65/66
Fax: 55-28-07

Mr. Andrea Di Vecchia
Programme Director
CESIA
via caproni 8
50145 Florewece
Rome, Italy
Tel.: 39 398 7823683

Mr. Claudio Comese
Director - CESIA
IATA - CMR
V. Cap Boru 8
Florence
Florence, Italy
Tel.: 033 055 301422

Embassy of the People's Rep. of China

Mrs. Chen Yimen
Second Secretary
Embassy of the People's Republic of China
Addis Ababa, Ethiopia
Tel.: 251-1-711989

Mr. Yan Xianxu
First Secretary
Embassy of the People's Republic of China
Addis Ababa, Ethiopia
Tel.: 251-1-711959

Embassy of Russian Federation

Mr. V.L. Regush
Second Secretary
Embassy of Russian Federation
Addis Ababa, Ethiopia

Mr. Igor Chubarov
Minister-Counselor
Embassy of the Russian Federation
Addis Ababa, Ethiopia

Mr. A.V. Khrenkov
Second Secretary
Embassy of the Russian Federation
Addis Ababa, Ethiopia

EUROSTAT

Mr. Richard Martini
EUROSTAT
Batiment Jean Monnet
Eech A3/121
Luxembourg L-2920
Luxembourg
Tel.: 352 4301 33203
Fax: 352 4301 32769
E-mail: richard.martini@eurostat.cec.be

FIG

Mr. Ryttersgaard Jes
Chairman, Commission 3
International Federation of Surveyors (FIG)
National Survey and Cadastre
Rentemestervej 8
DK-2400
Copenhagen, Denmark
Tel.: ++45 35 87 50 22
Fax: ++45 35 87 50 51
E-mail: jr@kms.dk

Ford Foundation

Ms. Lisbeth A. Levey
Director
Project for Information Access and Connectivity
Ford Foundation
P.O. Box 41081
Nairobi, Kenya
Tel.: 254-2-251756/251814/221572/225
Fax: 254-2-252830
E-mail l.levy@fordfound.org

Gellatly Hankey

Ms. Woubalem Taye, Assistant Manager
Gellatly Hankey
P.O. Box 5387, Addis Ababa, Ethiopia
Tel.: 251-1-120384/552507
Fax: 251-1-550656

GIIC

Dr. Derrick L. Cogburn, Executive Director:
GIIC Africa
Global Information Infrastructure Commission (GIIC)
1800 K Street, NW, Suite 620
Washington, D.C. 20006, USA
Tel.: 1-202-7753185
Fax: 1-202-4521340

GTZ

Mr. Matthias Reusing, Consultant
GTZ Office
P.O. Box 12631, Addis Ababa, Ethiopia
Tel.: 0049 6024 630579

ICA

Mr. Jean Philippe Grelot, Secretary General
International Cartographic Association (ICA)
IGN, 136 bis rue de Grenelle
75700 Paris 07 SP, Paris, France
Tel.: 33 1 4398 8295
Fax: 33 1 4398 8400
E-mail: jean-philippe.grelot@igu.fr

ICT The Netherlands

Dr. Ir. Lucas Janssen, Department of Geoinformatics
ITC, The Netherlands
P.O. Box 6, 7500 AA Enschede (postal)
Hengelosestraat 99, 7514 AE Enschede (visiting)
The Netherlands
Tel.: +31-53-4874 441
Fax: +31-53-4874 335
E-mail: janssen@itc.nl

Prof. Dr. Kraak Menno-Jan
Professor, ITC, Department of Geoinformatics
ITC, The Netherlands
P.O. Box 6, 7500 AA Enschede (postal)
Hengelosestraat 99, 7514 AE Enschede (visiting)
Huge, The Netherlands
Tel.: +31 53 4874463

Fax: +31-53-4874 335
E-mail: kraak@itc.nl

IDRC

Mrs. Tina James, Senior Program Officer
International Development Research Centre (IDRC)
459 The Wishbose North, Lyhnwood 0081
Pretoria, South Africa
Tel.: 27 11 403 3952
Fax: 27 11 403 1417
E-mail: tjames@idrc.org.za

Mr. Drame Moussa
Information Manager
International Development Research Centre (IDRC)
P.O. Box 11007, Dakar, Senegal
Tel.: 221-864 0000 ext.2241
Fax: 221-825 3255
E-mail: mdrame@idrc.org.sm

IGAD

Ms. Juliet Bateyo Kamara
Chief, Documentation and Information Section
IGAD Secretariat
P.O. Box 2653, Djibouti, Djibouti
Tel.: 253 354050
Fax: 253 356994/356284
E-mail: idic@intnet.dj

IMF

Mr. Jan Bové
Assistant to the Director
Statistics Department
International Monetary Fund
Washington D.C. 20431
Washington, D.C., USA
Tel.: 1-202-623 4013
Fax: 1-202-623 6460
E-mail: jbove@imf.org

INIIT

Dr. Clement Dzidonu
President and CEO
International Institute for Information Technology
(INIIT)
P.O. Box AN-19782
Accra-North, Ghana
Tel.: 233-21-246200
Fax: 233-21-763062
E-mail: dzidonu@africaonlinr.com.gh

ISS

Ms. Aster Solomon
General Manager
Information System Services (ISS)
Addis Ababa, Ethiopia
Tel.: 251-1-624370
Fax: 251-1-613360
E-mail: iss@telecom.net.et

Jos. Hansen & Soehne

Mr. Thomas Weingarten
General Manager
Jos. Hansen & Soehne (Eth.) Ltd.
P.O. Box 1501
Addis Ababa, Ethiopia
Tel.: 251-1-757270

Mr. Yalew Dilenesaw
Jos. Hansen & Soehne (Eth.) Ltd.
P.O. Box 1501
Addis Ababa, Ethiopia

Lake Chad Basin Commission

Mr. Africa Olojoba
Lake Chad Basin Commission
B.P. 727
N'Djamena, Tchad
Tel.: 235 52 41 37
Fax: 235 52 41 37

Makerere University

Dr. Leonard K. Atuhaire
Senior Lecturer
ISAE
P.O. Box 7062
Makerere University
Kampala, Uganda
Tel.: 541558
E-mail: isae@imul.com

Maseno University College

Mr. Eric Ndegwa
Senior Librarian
Maseno University College
P.O. Box 7296
Maseno
Nairobi, Kenya
Tel.: 254-035-51622

MIDROC

Mr. Eddie Siguardson
Lega Dembi
MIDROC
Addis Ababa, Ethiopia

OAU

Mr. Desmond Orjiako
Chief of Information Section
Organization of African Unity (OAU)
P.O. Box 3243
Addis Ababa, Ethiopia
Tel.: 251 1 512005
Fax: 251 1 511299 or 517844

Mr. A.S. Koram
Chief of Communication Sector
Organization of African Unity (OAU)
Addis Ababa, Ethiopia

OSS

Mrs. Michéle Chevrel
Directeur Exécutif
Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS)
1, rue Miollis, 75015
Paris, France
Tel.: 33 1 45682879
Fax: 33 1 45672686

RECTAS

Mr. Julius A.Ogunlami
Director
Regional Centre for Training in Aerospace Surveys
(RECTAS)
Off Road 1, O.A.U. Campus
P.M.B. 5545, Ile-Ife, Osun State, Nigeria
Tel.: 234-36-230050
Fax: 234-36-230481
E-mail: rectas@oauife.edu.ng

RIPS

Dr. Tesfay Teklu
University of Ghana
Regional Institute for Population Studies (RIPS)
P.O. Box 25
Legon, Ghana
Fax: 233-21-500273

Royal Netherlands Embassy

Mrs. Yvette Daoud
Second Secretary
Royal Netherlands Embassy
Huge, The Netherlands
Tel.: 251-1-711100
Fax: 251-1-711577
E-mail: netherlands.emb@telecom.net.et

SADC

Ms. Maria Tali
Librarian
SADC Secretariat
P.B. 0095
Gaborone, Botswana
Tel.: (267) 351863
Fax: (267) 372848
E-mail: mtali@sadc.int

SIRAJ Nigeria Limited

Dr. Romeo Francis
Managing Director
SIRAJ Nigeria Limited
Plot 3162
Ibbwayt, Maitama
Lagos, Nigeria

Statistics Sweden

Mr. Maphion M. Jambwa
Consultant
Statistics Sweden - ICO
Steyn's Arcade, 274 Schoeman Street
P/Bag X44
Pretoria 0001, South Africa
Tel.: 27-012-3108940
Fax: 27-012-3202109

Swiss Federal Institute of Technology

Prof. Otto Koelbl
Director, Photogrammetry
Swiss Federal Institute of Technology
DGR-PHOT, EPFL
CH-1015
Laussane, Switzerland
Tel.: +41 21 693 27751
Fax: +41 21 693 5720
E-mail: otto.koelbl@dgr.epfl.ch

Tel.: 251-1-511288
Fax: 251-1-517133

UNEP

Ms. Beth Ingraham
Information Officer
INFOTERRA
Division of Environmental Information
Assessment and Early Warning
United Nations Environment Programme
P.O.Box 30552
Nairobi, Kenya
Tel.: 254-2-624299/621234
Fax: 254-2-624269
E-mail: beth.ingraham@unep.org

Mr. Kagumaho Kakuyo
Regional Coordinator Africa
Division of Environmental Information
Assessment and Early Warning
United Nations Environment Programme
P.O. Box 47074
Nairobi, Kenya
Tel.: 254-2-623513
Fax: 254-2-624269
E-mail: bab.kakuyo@unep.org

UNESCO

Mr. Gunther Cyranek
Regional Informatics & Telematics Adviser
Communication Information
and Informatics Sector
UNESCO
P.O. Box 1177
ECA New Building
Addis Ababa, Ethiopia
Fax: 251-1-51-14-14
E-mail: g.cyranek@unesco.org

UNFPA

Mr. Jakson O. Onsembe
Regional Adviser
UNFPA/CST
Country Support Team (CST)
P.O. Box 8714
Addis Ababa, Ethiopia
Tel.: 251-1 511288
Fax: 251-1 517 133

Mr. Jean-Marc Hie
Regional Advisor
UNFPA/CST
P.O. Box 3005
Addis Ababa, Ethiopia

UNITAR

Mr. Christophe Nuttall
Programme Coordinator, UNITAR
Geneva, Switzerland
Tel.: 41-22-917.85.75
E-mail: Christophe. Nuttall@unitar.org

Ms. Amano Rika, Associate Liaison Officer
UNHCR
Addis Ababa, Ethiopia
Tel.: 517200 ext. 34040
Fax: 516231
E-mail: amano@unhcr.ch

University of Cape Town

Mr. Heinz Ruther, Head
Department of Surveying and Geodetic
Engineering, University of Cape Town
P. Bag Rondebosch, 7700
Cape Town, South Africa
Tel.: 27 21 650-3573/7
Fax: 27 21 650 3572
E-mail: ruther@engfac.utc.ac.za

University of Hannover

Prof. Gottfried Konecny
Director
University of Hannover
Nienburgerstr, 107
30167 Hannover
Hannover, Germany
Tel.: 49-511-7622481
Fax: 49-511-7622483

University of Lagos

Prof. Olubodun Ayeni
Lecturer, Department of Surveying
University of Lagos
Lagos, Nigeria
Tel.: 493 2660
Fax: 493 2661
E-mail: eayeni@oauife.edu.ng

University of Natal

Dr. Clarissa Fourie
University of Natal
Durban 4001, South Africa
Tel.: 27 31 260 1062
Fax: 27 31 337 9720

UNSD

Mr. Hermann Habermann
Director, United Nations Statistics Division (UNSD)
Department of Economic and Social Affairs (DESA)
Two United Nations Plaza, DC2-1420
NY 100017, New York, USA
Fax: 212 963 9851
E-mail: zewge@un.org

Mr. Geneve Zewge
United Nations Statistics Division
Department of Economic and Social Affairs (DESA)
Two United Nations Plaza
DC2-1420, New York 10017, USA
Tel.: 212 963 4996
Fax: 212 963 9851
E-mail: zewge@un.org

WMO

Mr. Stephen Njoroge
Programme Officer
Subregional Office for Eastern and Southern Africa
World Meteorological Organization
Dagoretti Corner, Ngong Road
P.O. Box 47464
Nairobi, Kenya
Tel.: 245-2-577371
Fax: 245-2-577373
E-mail: stephen.njoroge@meteo.go.ke or
wmo.nairobi@meteo.go.ke

World Bank

Mr. Timothy Marchant
Senior Economist/Statistician
Knowledge Information & Technology Centre
The World Bank
Technical Department, Africa Region
1818 H Street NW
Washington D.C. 20433, USA
Tel.: 202 473 4721
Fax: 202 614 0659
E-mail: tmarchant@worldbank.org

Mrs. Diana Mary Masone
Knowledge Management Analyst
Department of Economic and Social Affairs (DESA)

The World Bank
1818 H St. N.W., N.W. 20433
Washington D.C., USA
Tel.: 202 473-4385

CONSULTANT

Mr. Parmeet Singh, Consultant, ECA/DISD
9, Well Cottage Close, Wanstead, E11 2NB
London, United Kingdom
Tel.: 44-181-530 6442
Fax: 44-181-530 6442
E-mail: 106627.1460@compuserve.com

Dr. Osborne Jackson, Consultant
82 Irving Place, New Rochelle
N.Y. 10801, New York, USA
Tel.: 914-636-3186
Fax: 914-654-1606
E-mail: jackson82@aol.com

EXHIBITORS

Mr. Werner Greuter, Consulting Engineer
Leica
CH-9435 Heerbrugg
Switzerland
Tel.: 41-71-7273248
Fax: 41-71-7274673
E-mail: wernergreuter@compuserve.com

Dipl. Geogr. Markus Rombach
SAR Processing Advisor
Aero-Sensing, Aradarsysteme GmbH
c/o DLR Oberpfaffenhofen
D-82234 Wessling
Schondorf, Germany

Dr. Donald Woodley, Senior Manager, Operations
Intergraph Middle East and South Asia Operations
P.O. Box 6424
Huntsville, Alabama, 35824-0424

Washington, USA
Tel.: 256-7307730
Fax: 256-734 6066
E-mail: drwoodle@ingr.com

Mr. Nigel Gover, Project Manager
Intergraph Middle East LLC
P.O. Box 45805, Khalifa St.
Abu Dhabi, United Arab Emirates
Tel.: 00971-2-273800
Fax: 00971-2-271686
E-mail: ngover@ingr.com

Mr. Ashoki Sujamani
Regional Marketing Manager
Intergraph Middle East LLC
ARIF & BINTOAK Building
2nd Floor, Zabeel Road
P.O.Box 24294, United Arab Emirates
Tel.: 971-4-367 555

Fax: 971-4-367 076
E-mail: a.sujaran@dubai.ingr.com

Mr. Legesse Worku, Surveyor
NUPI
P.O. Box 2405
Addis Ababa, Ethiopia
Tel.: 251 1 531688

Mr. Zewdu Teferi, Senior Programmer
NUPI
P.O. Box 2405
Addis Ababa, Ethiopia

ECA/DISD
Addis Ababa, Ethiopia
E-mail: abebe4@un.org

Mr. Lishan Adam
ECA/DISD
Addis Ababa, Ethiopia
E-mail: adam2@un.org

Mr. Abdulkadir Ali
ECA/DISD
Addis Ababa, Ethiopia
E-mail: ali7.uneca@un.org

Ms. Genet Ali
ECA/DISD
Addis Ababa, Ethiopia
E-mail: alig@un.org

Mr. A.K. Amelewonou
ECA/DISD
Addis Ababa
E-mail: amelewonou@un.org

Ms. Petrina Amonoo
ECA/DISD
Addis Ababa, Ethiopia
E-mail: amonoo@un.org

Ms. Mulumebet Arega
ECA/DISD
Addis Ababa, Ethiopia
E-mail: arega.uneca@un.org

Mr. Tilahun Ashenafi
ECA/DISD
Addis Ababa, Ethiopia
E-mail: ashenafi@un.org

Mr. Gorfu Assefa
ECA/DISD
Addis Ababa, Ethiopia
E-mail: gasefa.uneca@un.org

SECRETARIAT

Ms. Azeb Abay
ECA/DISD
Addis Ababa, Ethiopia
E-mail: abay.unprofor@un.org

Ms. Aster Abebe
ECA/DISD
Addis Ababa, Ethiopia
E-mail: abebe1.uneca@un.org

Mr. Teshome Abebe

Mr. Abraham Azubuike
ECA/DISD
Addis Ababa, Ethiopia
E-mail: aazubuike@yahoo.com

Mr. Assefa Bahta
ECA/DISD
Addis Ababa, Ethiopia
E-mail: bahta.uneca@un.org

Mr. Kefyalew Bekele
ECA/DISD
Addis Ababa, Ethiopia
E-mail: bekele3@un.org

Ms. Karima Bounemra Ben Soltane
Director, ECA/DISD
Addis Ababa, Ethiopia
E-mail: bounemra.uneca@un.org

Ms. Rebecca Benyam
ECA/DISD
Addis Ababa, Ethiopia
E-mail: benyam.uneca@un.org

Mr. Yimer Bezabih
ECA/DISD
Addis Ababa, Ethiopia
E-mail: bezabih@un.org

Mr. E.F. Ching'anda
ECA/DISD
Addis Ababa, Ethiopia
E-mail: chinganda@un.org

Ms. Florie Cole
ECA/DISD
Addis Ababa, Ethiopia

Mr. Teklehaimanot Derso
ECA/DISD
Addis Ababa, Ethiopia
E-mail: derso@un.org

Mr. Frew Dubale
ECA/DISD
Addis Ababa, Ethiopia
E-mail: dubale@un.org

Mr. Makane Faye
ECA/DISD
Addis Ababa, Ethiopia
E-mail: faye@un.org

Ms. Frehiwot Fekadeselassie
ECA/DISD
Addis Ababa, Ethiopia

E-mail: frehiwotf@yahoo.com

Mr. Zewdie Gebeyehu
ECA
Addis Ababa, Ethiopia

Mr. Melkamu Gebre-Egziabher
ECA/DISD
Addis Ababa, Ethiopia
E-mail: mdesta@un.org

Ms. Hirut Gebre-Kidan
ECA/DISD
Addis Ababa, Ethiopia

Mr. Ephrem Gebre-Mariam
ECA/DISD
Addis Ababa, Ethiopia
E-mail: ephrem@coolmail.com

Mr. Sirak Gebre-Mariam
ECA/DISD
Addis Ababa, Ethiopia
E-mail:

Mr. Negussie Gorfe
ECA/DISD
Addis Ababa, Ethiopia

Mr. Abdishakour Gulaid
ECA/DISD
Addis Ababa, Ethiopia
E-mail: gulaid@un.org

Ms. Roza Habtewold
ECA/DISD
Addis Ababa, Ethiopia
E-mail: habtewold@un.org

Ms. Nancy Hafkin
Team Leader, Promoting ICT for Development
ECA/DISD
Addis Ababa, Ethiopia
E-mail: hafkin.uneca@un.org

Mr. Melkamu Hagos
ECA/DISD
Addis Ababa, Ethiopia
E-mail: hagosm@un.org

Ms. Konjit Haile-Selassie
ECA/DISD
Addis Ababa, Ethiopia

Ms. Hirut Kebede
ECA/DISD
Addis Ababa, Ethiopia
E-mail: kebede@un.org

Ms. Senait Kebede
ECA/DISD
Addis Ababa, Ethiopia
E-mail: kebedes@un.org

Mr. Henock Legesse

ECA/DISD
Addis Ababa, Ethiopia

Addis Ababa, Ethiopia
E-mail: tankouv@un.org

Mr. Dickson Mzumara
Team Leader
ECA/DISD
Addis Ababa, Ethiopia
E-mail: mzumara@un.org

Mr. Afework Temtime
ECA/DISD
Addis Ababa, Ethiopia
E-mail: temtimea@un.org

Ms. Addis Negash
ECA/DISD
Addis Ababa, Ethiopia
E-mail: negash@un.org

Mr. Dagnachew Terefe
ECA/DISD
Addis Ababa, Ethiopia

Ms. Elleni Negash
ECA/DISD
Addis Ababa, Ethiopia
E-mail: negash.uneca@un.org

Mr. Solomon Tesfaye
ECA/DISD
Addis Ababa, Ethiopia
E-mail: tesfay.uneca@un.org

Mr. Orlando Nino
Team Leader, Geoinformation
ECA/DISD
Addis Ababa, Ethiopia
E-mail: nino.uneca@un.com

Ms. Bethelehem Teshager
ECA/DISD
Addis Ababa, Ethiopia
E-mail: teshager.uneca@un.org

Mr. Ronald Nkhoma
ECA/SRDC-SA,
P.O. Box 30647
Lusaka, Zambia
Tel.: 260-1-228502/5
Fax: 260-1-236949
E-mail: uneca@zamnet.zm

Ms. Awa Thiongane
ECA/DISD
Addis Ababa, Ethiopia
E-mail: thiongane@un.org

Mr. René Rakotobe
ECA/DISD
Addis Ababa, Ethiopia
E-mail: rakotobe@un.org

Mr. Souleyman Traoré,
ECA/DISD
Addis Ababa, Ethiopia
E-mail: traores.uneca@un.org

Mrs. Rachel Rege
ECA/DISD
Addis Ababa, Ethiopia

Mr. Milion Woldemariam
ECA/DISD
Addis Ababa, Ethiopia
E-mail: woldemariam@un.org

Ms. Fathia. A.Fadil
ECA/DISD
Addis Ababa, Ethiopia
E-mail: fadil@un.org

Mr. Teffera Woldeyes
ECA/DISD
Addis Ababa, Ethiopia
E-mail: woldeyes.uneca@un.org

Mr. Saddik Solbi
ECA/DISD
Addis Ababa, Ethiopia
E-mail: solbi@un.org

Mr. Kwasi Yeboah
ECA/RCID
Addis Ababa, Ethiopia
E-mail: yeboah-konaduk@un.org

Mr. Marcos Sahlu
ECA/DISD
Addis Ababa, Ethiopia
E-mail: sahluneca@un.org

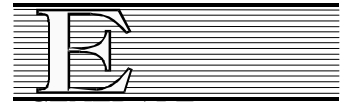
Mr. Mekonnen Yimam
ECA/DISD
Addis Ababa, Ethiopia
E-mail: yimam.uneca@un.org

Mr. Oumar Sy
Team Leader
ECA/DISD
Addis Ababa, Ethiopia
E-mail: oumar@un.org

Ms. V. Tankou
ECA/DISD



CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL



Distr.: GÉNÉRALE
E/ECA/DISD/CODI.1/1
Annexe II
29 juin 1999

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Première réunion du Comité de l'information
pour le développement

Addis-Abeba (Ethiopie)
28 juin - 2 juillet 1999

ORDRE DU JOUR

Thème de la réunion: Exploiter l'information pour le développement.

Séances plénières

1. Ouverture de la réunion.
2. Election du bureau.
3. Questions d'organisation.
4. Notes d'orientation sur le thème de la réunion
Le développement de la statistique en Afrique: le chemin à parcourir.
Avantages économiques et sociaux de l'information géo-référencée.
Le développement et la diffusion du contenu.
5. Les défis de l'an 2000 et d'après.

Séances des sous-comités

6. Sous-comité sur les technologies de l'information et des communications
7. Sous-comité de la statistique
8. Sous-comité de l'information géo-référencée

Séances plénières

9. Politiques et stratégies
- 9.1 Examen des rapports des sous-comités

9.2 Examen du mandat du Comité de l'information pour le développement.

10. Date et lieu de la prochaine réunion

11. Questions diverses

12. Adoption du rapport.

Séances des sous-comités

6. Sous-comité des technologies de l'information et des communications

6.1 Election du bureau.

6.2 Rapport sur la connectivité en Afrique

6.3 Elaboration des politiques et plans nationaux en matière d'infrastructures pour l'information et les communications

6.4 Elaboration du contenu en Afrique

6.5 Rapports du Comité technique consultatif africain (ATAC) *pour la mise en oeuvre de l'Initiative de Société Africaine de l'Information (ATAC, Johannesburg 1998)* et du Réseau de Partenaires en matière de technologies de l'Information et des communications en Afrique (PICTA, Tunis octobre 1998).

6.6 Internet/Intranet/et Extranet

6.7 Les défis lancés aux bibliothèques en Afrique dans le cadre de l'Initiative du Société Africaine de l'Information

6.8 Examen du mandat du sous-comité dans le cadre du CODI.

6.9 Examen du programme de travail de la DSID en matière de technologies de l'information et des communications pour les périodes biennales 1998/99 et 2000/2001

6.10 Adoption du rapport du Sous-comité.

7. Sous-comité de la statistique

7.1 Election du bureau

7.2 Mise en oeuvre du Plan d'action d'Addis-Abeba pour le développement de la statistique en Afrique

7.3 Mise en oeuvre du Système de comptabilité nationale de 1993

7.4 Enquêtes auprès des ménages en Afrique.

7.5 Renforcement des capacités institutionnelles et de la formation

7.6 Examen du mandat du Sous-comité dans le cadre du CODI

7.7 Activités et programmes de travail de la CEA dans le domaine de la statistique

7.8 Adoption du rapport du sous-comité

8 Sous-comité de l'Information géo-référencée

8.1 Election du bureau

8.2 Rapports intérimaires.

8.3 Nouvelles méthodes de collecte des données.

8.4 Traitement et utilisation des données.

8.5 Renforcement des capacités humaines et institutionnelles.

8.6 Aspects commerciaux de l'information géo-référencée.

- 8.7 Examen du mandat du sous-comité dans le cadre du CODI
- 8.8 Activités et programmes de travail de la DSID en matière d'information géo-référencée pour les périodes biennales 1998/99 et 200/01.
- 8.9 Adoption du rapport

**Première réunion du sous-comité de la statistique
Comité de l'information pour le développement**

**RAPPORT
du
Sous-Comité de la statistique**

**Commission économique pour l'Afrique
Addis-Abeba, Ethiopie
28 juin-1 juillet 1999**

Sous-Comité de la statistique

1. Le Sous-comité de la statistique du Comité de l'information pour le développement s'est réuni au Siège de la Commission économique pour l'Afrique à Addis-Abeba du 29 juin au 1er juillet 1999.
2. Les Etats suivants, membres de la Commission, étaient représentés à la réunion : Côte d'Ivoire, Ethiopie, Gambie, Nigéria, Ouganda, République du Congo, Swaziland et Zimbabwe.
3. L'Italie, pays membres de l'ONU, était représentée par des observateurs.
4. Des observateurs représentant les organisations suivantes ont également participé à la réunion : la Banque africaine de développement (BAD), la Banque mondiale, le Fonds monétaire international (FMI), l'Institut de statistique et d'économie appliquée (ISAE) de l'Université Makerere (Ouganda), l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT), l'Eastern Africa Statistical Training Centre (EASTC) – l'Institut régional d'études démographiques (IREG), l'Office statistique des communautés européennes (EUROSTAT), Statistics Sweden, le Department for International Development (DFID) du Royaume-Uni, le Centre international de programmes statistiques du Bureau du recensement des Etats-Unis, le Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population (FNUAP) et la Division de statistique de l'Organisation des Nations Unies (UNSD).

Election du bureau et organisation des travaux (point 7.1 de l'ordre du jour)

5. Le Sous-Comité a élu le bureau suivant :

Président	:	Ouganda	: M. J.W. Mubiru
Vice-Président	:	République du Congo	: M. Marcellin Lebela
Rapporteur	:	Swaziland	: M. D.M. Lukhele

6. Le Sous-comité a décidé a) d'examiner le rapport de l'Equipe spéciale du Comité de coordination pour le développement de la statistique en Afrique (CASD) sur l'évaluation de la mise en œuvre et des perspectives du Plan d'action d'Addis-Abeba pour le développement de la statistique en Afrique dans les années 90 ; b) de poursuivre l'examen des exposés de groupe sur le développement de la statistique en Afrique présentés en séance plénière au titre du point de l'ordre du jour intitulé «questions diverses ».

Plan d'action d'Addis-Abeba pour le développement de la statistique en Afrique (point 7.2 de l'ordre du jour)

(a) Mise en œuvre du Plan d'action d'Addis-Abeba

7. Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Sous-Comité a examiné les documents suivants :

- a) Mise en œuvre du Plan d'action d'Addis-Abeba pour le développement de la statistique en Afrique (E/ECA/DISD/CODI.1/15) ;
- b) Rapport d'activité du Comité de coordination pour le développement de la statistique en Afrique (CASD)(E/ECA/DISD/CODI.1/16) ; rapport de la neuvième réunion du CASD (E/CEA/DISD/CODI.1/33).

Décisions du Sous-Comité

8. Le Sous-comité a :

- a) Pris note i) des résultats des enquêtes conduites par la CEA en 1997 et 1998 sous l'égide de l'Equipe spéciale du Comité de coordination pour le développement de la statistique en Afrique (CASD) «chargée du Suivi de la mise en œuvre du Plan d'action d'Addis-Abeba » et des efforts accomplis dans la mise en œuvre du Plan d'action d'Addis-Abeba aux niveaux national, sous régional, régional et mondial ; ainsi que ii) des progrès réalisés dans la mise en œuvre du Plan d'action d'Addis-Abeba à ces niveaux ;
- b) Noté également les recommandations concernant la mise en œuvre du Plan d'action d'Addis-Abeba qui, d'après le document, n'ont pas été suivies d'effet ;
- c) Considéré que la qualité des données posait des problèmes qui dépassaient les aspects purement techniques tels que la précision, la fiabilité, la pertinence et l'actualité des données, que les producteurs de données s'efforçaient de traiter en permanence, et que la qualité des données pouvait être altérée si les utilisateurs et les fournisseurs de données n'étaient pas suffisamment impliqués ou sensibilisés à l'importance de cette question ;
- d) Reconnu que le rôle des utilisateurs de l'information devait faire l'objet d'un débat lors de l'examen du mandat du CODI ;
- e) Noté que les demandes des utilisateurs de données au niveau le plus bas des unités administratives devaient être examinées sérieusement car elles exigeaient la mise en place de ressources humaines et financières additionnelles ;
- f) Recommandé que : (i) la CEA fasse participer d'autres organisations sous-régionales africaines telles que AFRISTAT, la CEDEAO, la SADC, le COMESA, etc. aux activités de coordination de la coopération technique dans le domaine des statistiques ;

- (ii) la CEA ou d'autres organisations comptant des pays africains parmi leurs membres identifient et diffusent des exemples précis et concrets de mécanismes de coordination tels que les conseils nationaux de statistique, les comités d'utilisateurs/producteurs, etc. ; iii) la CEA sensibilise les gouvernements africains au plus haut niveau (ministériel) à l'importance des statistiques pour l'élaboration des politiques, la planification et la recherche ;
- g) Recommandé en outre que : i) les pays africains incorporent une composante statistique dans leurs programmes/projets à l'instar de certains organismes internationaux ii) une étude sur la législation régissant les services statistiques de tous les pays africains soit menée afin de mettre en place une législation type sur laquelle les pays pourraient s'inspirer pour élaborer leur propre législation ;
- h) Demandé aux organismes donateurs de continuer à participer au CASD et à appuyer la participation des pays africains aux réunions de cet organe, qui a encore un rôle important à jouer dans le développement de la statistique en Afrique ;
- i) Mis l'accent sur l'importance du Plan d'action d'Addis-Abeba pour l'an 2000 et au-delà et souligné que tout nouveau plan relatif au développement de la statistique devait prendre en compte les grands problèmes et défis nouveaux qui affectent le fonctionnement des services nationaux de statistique, leur autonomie ou leur semi-autonomie, etc...
- j) Invité la CEA à répondre à des besoins tels que la mise en place d'un cadre juridique qui faciliterait la réalisation des objectifs du Plan ;
- k) Recommandé que les thèmes de la Journée africaine de la statistique soient choisis parmi les domaines d'activité délaissés lors de la mise en œuvre du Plan d'action d'Addis-Ababa afin de sensibiliser les gouvernements africains et les utilisateurs de l'information à leur importance, et invité le secrétariat à communiquer ces thèmes suffisamment à l'avance pour que la célébration de la Journée puisse être bien préparée.
- (b) Rapport d'activité du CASD et rapport de la neuvième réunion du CASD

Décisions du Sous-Comité

9. Le Sous-comité a :

- a) Pris note : i) du changement de la structure et de la composition du CASD au cours de la période 1992-1999 ; ii) des activités et des réalisations du Comité ; iii) de la synthèse des conclusions et des recommandations de la neuvième réunion du CASD tenue à Addis-Abeba du 24 au 25 juin 1999 ;
- b) Accueilli avec satisfaction le rôle joué par les donateurs dans les travaux du Comité en ce qui concerne, d'une part, l'appui technique accordé et, d'autre part, le financement de la participation des membres du CASD aux réunions annuelles de cet organe ;

- i) Noté l'insuffisance de la participation des directeurs de services statistiques africains aux réunions annuelles du CASD et du Sous-Comité de la statistique du CODI ;
- ii) Demandé au secrétariat d'examiner les moyens d'améliorer la participation aux réunions du Sous-Comité de la statistique du CODI en s'inspirant du modèle de la Commission de statistique des Nations Unies, dont la composition est limitée à 24 membres, les frais de voyage de ceux-ci étant pris en charge par les Nations Unies ;
- iii) Approuvé l'évaluation du CASD comme faisant partie de l'évaluation de la mise en œuvre du Plan d'action d'Addis-Abeba ;
- iv) Décidé de recommander la poursuite des travaux du CASD par le groupe de travail sur les statistiques du CODI qui est proposé.

Mise en œuvre du système de comptabilité nationale de 1993 (SCN 93) en Afrique (point 7.3 de l'ordre du jour)

10. Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Sous-comité a examiné les documents suivants :

- a) Mise en œuvre du système de comptabilité nationale de 1993
 - Rapport d'activité sur la mise en œuvre du Système de comptabilité nationale de 1993 en Afrique (E/ECA/DISD/CODI.1/17)
 - Programme AFRISTAT en matière de comptabilité nationale (E/ECA/DISD/CODI.1/44)
- b) Rapport sur l'étude relative à l'utilisation de micro-ordinateurs et de logiciels spécialisés dans le traitement des comptes nationaux en Afrique (E/ECA/DISD/CODI.1/18)

(a) Mise en œuvre du Système de comptabilité nationale de 1993

Décisions du Sous-Comité

11. Le Sous-comité a :

- a) Pris note du bilan plutôt médiocre de la mise en œuvre du SCN de 1993 en Afrique ;
- b) Pris en outre note du programme AFRISTAT en matière de comptabilité nationale ;

- c) Estimé que les comptes nationaux constituaient un outil essentiel non seulement pour la formulation des politiques, la planification, le suivi et l'évaluation de la performance des économies nationales, mais aussi pour la promotion de l'intégration régionale et sous-régionale et :
- i) ***Prié instamment les Gouvernements africains de toujours donner l'attention voulue à la mise en œuvre du SCN de 1993, en prenant les mesures qui s'imposent à cet égard et en veillant à ce qu'elles s'inscrivent dans le cadre des stratégies pertinentes à moyen et long termes ;***
 - ii) ***Demandé à la CEA de poursuivre son appui technique aux pays, tant pour la formulation de descriptifs de projets que pour l'élaboration de comptes conformes au SCN de 1993 ;***
 - iii) ***Demandé à la CEA d'appeler l'attention de la Conférence des ministres sur la nécessité de mettre en œuvre le SCN de 1993 ;***
 - iv) ***Prié les organismes de coopération bilatérale et multilatérale de lancer un programme régional d'assistance multiforme et coordonnée couvrant une période de cinq ans pour promouvoir la mise en œuvre du SCN de 1993, en mettant l'accent sur l'élaboration des comptes des secteurs institutionnels ;***
 - v) ***Encouragé AFRISTAT à poursuivre son assistance technique à ses Etats membres, tant pour la mise en œuvre du SCN de 1993 que pour l'amélioration des statistiques économiques de base.***

- (b) **Rapport sur l'étude relative à l'utilisation de micro-ordinateurs et de logiciels spécialisés dans le traitement des comptes nationaux en Afrique**

Décisions du Sous-Comité

Le Sous-comité a :

- a) Rappelé les recommandations faites par la Conférence des planificateurs, statisticiens et spécialistes africains de la population et de l'information en ce qui concerne le développement de la statistique en Afrique et souligné la nécessité de produire des comptes nationaux fiables en temps voulu ;
- b) Pris note de l'utilité des micro-ordinateurs pour les Instituts nationaux de la statistique (INS) et de la diversité des logiciels disponibles pour le traitement des comptes nationaux en Afrique ;
- c) Recommandé l'adoption de normes de comptabilité en matière d'équipement et l'accélération de l'informatisation des comptes nationaux et des autres activités statistiques.

Rapport sur la situation des programmes intégrés d'enquêtes auprès des ménages en Afrique depuis les années 1980 (point 7.4 de l'ordre du jour)

12. Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Sous-Comité a examiné le document suivant :

Rapport sur la situation des programmes intégrés d'enquêtes auprès des ménages en Afrique depuis les années 80 (E/ECA/DISD/CODI.1/19)

Décisions du Sous-Comité

13. Le Sous-Comité a :

- a) **Noté que la stratégie pour le renforcement des programmes intégrés d'enquêtes auprès des ménages dans les pays africains devrait :**
 - i) **Se concentrer sur un programme d'enquêtes de base identifié par les pays en fonction de leurs priorités et besoins nationaux respectifs en matières de données d'enquête auprès des ménages ;**
 - ii) **Déterminer le champ d'application de ces programmes de base en termes essentiellement de revenus et de dépenses des ménages, de main d'œuvre, de production agricole et d'enquêtes démographiques inter-censitaires ;**
 - iii) **Elaborer des programmes de base qui ne soient pas trop ambitieux de sorte qu'ils puissent être mis en œuvre avec des ressources nationales ;**
 - iv) **Examiner quelques-unes des conventions établies en ce qui concerne le champ d'application et le contenu des programmes de base, le rôle des échantillons principaux de populations et la mise en place d'équipes permanentes d'enquêteurs, etc. ;**
- b) **Reconnu que le concept d'intégration dans un système de programmes d'enquêtes auprès des ménages n'était pas encore bien compris par beaucoup de pays ;**

- c) **Reconnu qu'une assistance technique était nécessaire pour renforcer les capacités nationales en matière de traitement et de diffusion de données, et plus particulièrement pour renforcer les compétences des services nationaux de statistiques en matière d'analyse des données, et qu'il fallait, d'une part, promouvoir la coopération sud-sud et l'assistance technique mutuelle entre pays africains et, d'autre part, examiner les arrangements d'ordre institutionnel nécessaires pour la fourniture d'une telle assistance ;**
- d) **Recommandé la convocation d'un groupe de travail intergouvernemental composé d'experts qui seraient chargés d'examiner les problèmes que pose l'exécution des**

enquêtes intégrées auprès des ménages et de formuler une stratégie visant à redynamiser et renforcer les programmes d'enquêtes intégrées auprès des ménages dans les pays africains.

Développement des capacités institutionnelles (Point 7.5 de l'ordre du jour)

14. Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Sous-Comité a examiné le document suivant :

Rapport sur la formation statistique en Afrique : Evaluation et perspectives du Programme de formation statistique pour l'Afrique (E/ECA/DISD/CODI.1/20)

Décisions du Sous-Comité

15. Le Sous-Comité a :

- a) **Examiné la situation de la formation statistique en Afrique ;**
- b) **Pris note de l'importance du rôle que jouent les centres participant au Programme de formation statistique pour l'Afrique (PFSA) ;**
- c) **Accueilli favorablement la création récente à Abidjan, par la Banque africaine de développement (BAD), le Fond monétaire international (FMI) et la Banque mondiale, d'un institut de formation statistique qui complète utilement les capacités déjà mises en place pour la formation des statisticiens en Afrique ;**
- d) **Reconnu que les universités d'Afrique et des autres continents contribuaient à la formation des statisticiens ;**
- e) **Reconnu que les statisticiens étaient de plus en plus demandés à tous les niveaux, tant dans le secteur public que dans le secteur privé, et que les centres de formation se heurtaient à des difficultés ;**
- f) **Approuvé les recommandations relatives au renforcement de la formation statistique figurant aux paragraphes 242 à 244 du rapport sur l'évaluation et les perspectives du Programme de formation statistique pour l'Afrique.**

Examen du mandat du Comité de l'information pour le développement (CODI) (point 7.6 de l'ordre du jour)

16. Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Sous-comité a examiné le document suivant :

Examen du mandat du Comité de l'information pour le développement (CODI)
(E/ECA/DISD/CODI.1/24)

Décisions du Sous-Comité

17. Le Sous-comité a :

- a) Examiné le projet de mandat, qui précise l'orientation des activités du CODI ;
- b) Proposé que le paragraphe 3 soit libellé comme suit : « Les Etats non membres de la Commission, les organisations intergouvernementales, les institutions universitaires et les centres de recherche, les institutions spécialisées de l'ONU, les organisations non gouvernementales et les utilisateurs seront invités aux réunions du CODI et de ses sous-comités » ;
- c) Proposé de supprimer le paragraphe 18 ;
- d) Recommandé l'adoption du projet de mandat du CODI contenu dans le document E/ECA/DISD/CODI.1/24 tel qu'amendé.

Les activités et le programme de travail de la CEA dans le domaine de la statistique (point 7.7 (a) de l'ordre du jour)

18. Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Sous-Comité a examiné les documents suivants :

- a) Rapport sur les activités statistiques de la CEA au cours de la période allant d'avril 1996 à mai 1999 (E/ECA/DISD/CODI.1/21) ;
 - b) Synthèse des recommandations des ateliers de la CEA (E/ECA/DISD/CODI.1/22) ;
 - c) Programme de travail dans le domaine de la statistique pour l'exercice biennal 2000– 2001 (E/ECA/DISD/CODI.1/28).
- a) Rapport sur les activités statistiques de la CEA au cours de la période allant d'avril 1996 à mai 1999

Décisions du Sous-Comité

19. Le Sous-comité a :

- a) Pris note des rapports sur les activités statistiques de la CEA ;

b) Synthèse des recommandations des ateliers de la CEA

20. Le Sous-Comité a :

- a) Examiné les recommandations des huit ateliers organisés par la CEA au cours de la période allant d'avril 1996 à mai 1999 ;
- b) Exprimé des doutes quant à la mise en place dans un avenir proche d'une comptabilité économique et environnementale intégrée ;
- c) Accueilli avec satisfaction les informations concernant les travaux relatifs à la gestion de la dette extérieure entrepris par l'Equipe spéciale inter-institutions sur les statistiques financières présidée par le Fonds monétaire international (FMI), qui ont abouti à la publication d'un « Guide des utilisateurs et des producteurs de statistiques de la dette extérieure », ainsi que les travaux relatifs à l'harmonisation du manuel sur les statistiques des finances publiques avec le Système de comptabilité nationale de 1993 (SCN 1993) ;
- d) Approuvé les recommandations des huit ateliers sur les statistiques de comptabilité nationale, sur les services dans le secteur informel, sur les statistiques, indicateurs et comptes de l'environnement, ainsi que sur l'amélioration de la qualité des statistiques africaines, contenues dans le document E/ECA/DISD/CODI.1/22.

c) **Programme de travail dans le domaine des statistiques pour l'exercice biennal 2000 – 2001**

21. Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Sous-Comité a examiné le document suivant :

La Norme générale de diffusion des données (NGDD) (E/ECA/DISD/CODI.1/28)

Décisions du Sous-Comité

22. Le Sous-comité a :

- a) Examiné le programme de travail et les priorités de la CEA dans le domaine statistique pour l'exercice biennal 2000-2001 ;
- b) Estimé que ce programme de travail était approprié et qu'il reflétait bien les besoins et préoccupations des Etats membres de la CEA ;
- c) Noté que les ressources budgétaires allouées par l'Organisation des Nations Unies ne permettraient peut-être pas de mettre en œuvre tous les éléments de ce programme ;
- d) Prié instamment les partenaires bilatéraux et multilatéraux d'apporter au programme des ressources financières suffisantes pour en assurer la réussite et d'appuyer les activités de la CEA dans le domaine de la statistique.

Norme générale de diffusion des données (point 7.8 de l'ordre du jour)

22. Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Sous-comité a examiné les documents suivants :

- a) Mesure, collecte et traitement des statistiques sur le VIH/SIDA (E/ECA/DISD/CODI.1/29) ;
- b) Statistiques sur la pauvreté en Afrique (E/ECA/DISD/CODI.1/45) ;
- c) Afrique : indicateurs sur la population, l'environnement et l'agriculture (E/ECA/DISD/CODI.1/26) ;
- d) Quelques principes directeurs relatifs aux pratiques optimales en matière de coopération technique dans le domaine de la statistique (E/ECA/DISD/CODI.1/27).

Décisions du Sous-Comité

23. Le Sous-comité a :

- a) Examiné la situation critique de la qualité et des délais de publication des données en Afrique ;
- b) Tenu compte de la nécessité de se doter d'instruments capables d'améliorer la qualité des données ainsi que de rationaliser les activités statistiques et d'établir des ordres de priorité ;
- c) Tenu également compte du besoin de fournir en temps voulu aux décideurs, aux partenaires du développement, aux autres utilisateurs et aux donateurs des données fiables et cohérentes ;
- d) Pris note du rapport du FMI sur la Norme générale de diffusion des données (NGDD) et sur la Norme spéciale de diffusion des données (NSDD) ;
- e) Noté avec intérêt, d'une part, les quatre dimensions de la NGDD, à savoir la qualité, l'accès, l'intégrité et les données et, d'autre part, l'impact que ces dimensions auront sur la promotion du développement de la statistique ;
- f) Noté également que l'assistance technique et financière du FMI, de la Banque mondiale et des autres donateurs serait utile pour renforcer les capacités statistiques nécessaires à l'exécution des différentes tâches requises pour l'application de la NGDD et de la NSDD ;
- g) Encouragé les Etats membres à adopter ces Normes ;

- h) Prié instamment le FMI de tenir compte de la situation particulière de chacun des pays dans la fixation de leurs calendriers de publication des Normes ;
- i) Prié également le FMI d'inclure les Instituts nationaux de la statistique dans ses relations avec les autorités nationales dans le domaine de la statistique ;
- j) Prié en outre le FMI, dans ses relations avec les décideurs politiques des Etats membres au plus haut niveau, de mettre l'accent sur l'importance de la statistique de sorte que des ressources et un appui soient dégagés, au niveau national, pour les bureaux nationaux de la statistique.

Autres questions d'intérêt commun (point 7.9 de l'ordre du jour)

- (a) Mesure, collecte et traitement des statistiques sur le VIH/SIDA

24. Le Sous-Comité a :

- a) Rappelé la résolution adoptée par la Conférence des Ministres de la CEA à sa réunion de mai 1999, laquelle invitait le Secrétaire exécutif de la CEA à collaborer étroitement avec ONUSIDA et toute autre institution afin de collecter, d'analyser et de diffuser des données sur l'impact économique du VIH/SIDA en vue de faciliter l'élaboration des politiques et la planification des programmes ;
- b) Noté, d'une part, la nécessité de suivre les incidences du VIH/SIDA ainsi que d'estimer la mortalité des adultes et, d'autre part, la demande croissante de données fiables et de grande qualité sur l'impact économique et social du VIH/SIDA ;
- c) Noté également les efforts déployés par la Division de statistique de l'Organisation des Nations Unies et par le Bureau de recensement des Etats-Unis dans le suivi de l'incidence et de la prévalence du VIH/SIDA, ainsi que dans le développement de méthodologies ;
- d) Pris note des données largement diffusées sur la prévalence du VIH/SIDA, de leurs sources et des modèles de projection utilisés par les organisations concernées ;
- e) Souligné la nécessité de diffuser largement les données sur la prévalence du VIH/SIDA, ainsi que des renseignements sur les sources de ces données et les modèles de projection utilisés par les organisations concernées ;
- f) Reconnu les principaux effets du VIH/SIDA sur l'évolution démographique des pays affectés, notamment la baisse de la population, la réduction du taux de croissance démographique, la baisse de l'espérance de vie à la naissance ainsi que l'accroissement de la mortalité infantile juvénile ;

- g) Reconnu également qu'au cours de ces dernières décennies la pandémie de VIH/SIDA avait entraîné une érosion des gains de développement dans plusieurs pays africains ;
- h) Apprécié les efforts déployés par l'UNICEF qui a organisé une réunion des Directeurs de la statistique de l'Afrique subsaharienne sur les enquêtes en grappe à indicateurs multiples concernant le SIDA et sur l'intégration, pour la première fois, d'activités de collecte de données sur le VIH/SIDA dans les enquêtes auprès des ménages menées dans les pays africains ;
- i) Invité le Secrétariat à mettre en œuvre la résolution adoptée par la Conférence des Ministres de la CEA et à s'assurer que les services statistiques nationaux jouent leur rôle dans le domaine de la lutte contre le VIH/SIDA ;
- j) Invité également les institutions spécialisées à associer davantage de pays africains aux ateliers qu'elles organisent sur les statistiques du VIH/SIDA afin de promouvoir une meilleure compréhension de la méthodologie de collecte et d'analyse des données ;
- k) Insisté sur la nécessité de coordonner les activités menées par les institutions spécialisées et par les pays en matière de mesure, de collecte et de traitement des statistiques sur le VIH/SIDA, en tenant compte du rôle des instituts nationaux de statistique dans ce domaine.

(b) Statistiques sur la pauvreté en Afrique

25. Le Sous-comité a :

- a) Examiné l'intensité et la gravité de la pauvreté absolue qui affecte plus de 50 pour cent de la population totale de l'Afrique ;
- b) Tenu compte, d'une part, de la nécessité d'associer pleinement les pays africains à la définition des concepts et méthodologies de mesure et d'analyse de la pauvreté et, d'autre part, de l'impact de la pauvreté sur les capacités qu'ont les pays affectés de produire en temps voulu des statistiques fiables sur ce phénomène en vue de prendre les mesures adéquates pour garantir le bien être des populations touchées ;
- c) Considéré le fait que les enquêtes auprès des ménages constituent la source première d'information pour la mesure et l'analyse de la pauvreté absolue ;
- d) Encouragé les échanges d'informations entre les Etats membres, les institutions sous-régionales et régionales ainsi que les pays donateurs, qui disposent d'un stock important de fichiers et de bases de données sur les enquêtes auprès des ménages.

(c) Indicateurs choisis pour le développement durable

26. *Le Sous-Comité a pris note du rapport et des indicateurs choisis pour la sécurité alimentaire et le développement durable.*

27.

- (d) Quelques bonnes pratiques en matière de coopération technique dans le domaine des statistiques

28. Le Sous-comité a :

- a) Noté l'importance du document sur les bonnes pratiques de conception et de gestion des programmes et des projets de coopération technique dans le domaine des statistiques ;
- b) Prié instamment les pays africains d'appliquer les principes fondamentaux des statistiques officielles ;
- c) Approuvé ces pratiques qui constituent un bon cadre de débat sur la coopération technique entre les donateurs et les bénéficiaires.

Questions diverses

29. Le Sous-Comité a examiné le rapport de l'Equipe spéciale formée par le CASD pour évaluer le Plan d'action d'Addis-Abeba. Il était saisi du document suivant :

Evaluation de la mise en œuvre et des perspectives du Plan d'action d'Addis-Abeba pour le développement de la statistique en Afrique dans les années 90 (E/ECA/DISD/CASD.9/99/2/TF).

30. Le Sous-Comité a :

- a) Pris connaissance du premier rapport de l'Equipe spéciale formée par le CASD sur «L'évaluation de la mise en œuvre et des perspectives du Plan d'action d'Addis-Abeba pour le développement de la statistique en Afrique dans les années 90 » qui expose l'historique de la question, la méthodologie, les qualifications exigées des consultants, les résultats escomptés et le calendrier arrêté pour l'évaluation ;
- b) Pris note du travail qu'accomplissait l'Equipe spéciale, dont les résultats seraient présentés à la prochaine réunion du CASD qui se tiendrait à Addis-Abeba en l'an 2000 ;
- c) Pris également note des arrangements organisationnels en cours dans les INS, en ce qui concerne notamment leur autonomie ou semi-autonomie, ainsi que les implications de ce nouveau statut en matière budgétaire et décisionnelle ;
- d) Constaté le chevauchement des réunions organisées par les organisations sous-régionales et régionales au cours de la semaine où s'était tenu la première réunion du CODI ;

- e) Invité les organisations sous-régionales et régionales à coordonner leurs calendriers de réunions.

Exposés et discussions en séances plénières sur le développement de la statistique en Afrique : 1) perspectives de développement de la statistique en Afrique ; 2) les principaux défis pour l'an 2000 et les années suivantes (points 4 et 5 de l'ordre du jour).

31. Le Sous-comité est revenu sur les exposés et discussions en séance plénière portant sur :

- a) Les perspectives de développement de la statistique en Afrique ;
b) Les principaux défis pour l'an 2000 et les années suivantes (E/ECA/DISD/CODI.1/45).

Décisions du Sous-Comité

32. Le Sous-Comité a :

- a) Pris note, d'une part, de l'importance primordiale de la statistique pour la promotion du développement économique et social et, d'autre part, des défis en matière de développement statistique pour l'an 2000 et les années suivantes, notamment en ce qui concerne l'amélioration et la disponibilité des données statistiques relatives à une gamme étendue de sujets, y compris les Séries minimales de données sociales nationales ;
- b) Noté que les stratégies de développement de la statistique en Afrique devraient viser à exploiter les nouvelles technologies de l'information et de la communication, à sensibiliser les décideurs, à former le plus grand nombre de statisticiens possible, à inciter les gouvernements à améliorer les conditions de travail des statisticiens, ainsi qu'à encourager les échanges de données entre les organisations africaines et internationales, l'allocation de ressources accrues pour l'analyse des données et l'établissement de partenariats pour le développement de la statistique ;
- c) Recommandé que des mesures soient prises pour :
- Améliorer la qualité des données en réduisant les délais de publication et en exécutant un programme dynamique de diffusion des données ;
 - Améliorer la gestion administrative et financière des services nationaux de statistique ;
 - Bien équiper les services nationaux de statistique en matériel informatique (ordinateurs et logiciels) ;

 - Promouvoir l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans toute la mesure possible ;
 - Encourager l'utilisation du système d'information géographique et de son infrastructure pour les recensements de la population et de l'habitat et pour la cartographie ;

- Promouvoir des synergies entre la statistique, l'information géographique et les technologies de l'information et de la communication ;
 - Amener les gouvernements africains à s'engager à allouer des ressources au développement de la statistique ;
 - Inciter le secteur privé à contribuer au financement des activités des services nationaux de statistique ;
 - Solliciter de la part des bailleurs de fonds et des partenaires un appui accru pour le développement de la statistique ;
- d) Lancé un appel aux pays africains pour qu'ils prennent, dans les meilleurs délais, des mesures appropriées en vue de faire face aux nombreux défis que pose le développement de la statistique en Afrique ;
- e) Demandé à la CEA d'entreprendre une évaluation détaillée de la mise en œuvre du Plan d'action d'Addis-Abeba pour le développement de la statistique en Afrique dans les années 90 dans le but d'élaborer un nouveau cadre pour le développement de la statistique en Afrique pour l'an 2000 et les années suivantes ainsi qu'une stratégie de mise en œuvre aux niveaux régional, sous-régional et national.

Présentation des logiciels du Bureau du recensement des Etats-Unis (point 7.10 de l'ordre du jour)

Le Sous-Comité a pris note des logiciels du Centre des programmes internationaux du Bureau de recensement des Etats-Unis, en particulier de la prochaine génération des Systèmes intégrés de traitement par micro-ordinateur (SITM), qui ont été présentés à l'occasion d'une session spéciale du CODI consacrée au traitement et à l'analyse informatiques intégrées des recensements et des enquêtes.

Adoption du rapport du Sous-comité (point 7.11 de l'ordre du jour)

Le Sous-comité a examiné et adopté son rapport qui sera présenté à la session plénière du CODI.

Première réunion du sous-comité de la géoinformation
Comité de l'information pour le développement

RAPPORT DU SOUS-COMITE

Commission économique pour l'Afrique

Addis-Abeba (Ethiopie)

28 juin - 2 juillet 1999

RAPPORT SUCCINT DU SOUS-COMITE SUR LA GEO-INFORMATION AU COMITE DE L'INFORMATION SUR LE DEVELOPPEMENT

1. La première réunion du sous-comité de la géo-information s'est tenue au siège de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) à **Addis Abéba, Ethiopie**, du 29 juin au 2 juillet 1999.
2. Des représentants des pays suivants ont participé à la réunion du sous-comité : Botswana, **Burundi**, Côte d'Ivoire, Ethiopie, Ghana, **Kenya**, Lesotho, Libye, **Madagascar**, Namibie, Nigéria, **République du Congo**, Afrique du Sud, Soudan, Tanzanie, Tunisie et **Zambie**.
3. Des observateurs des institutions sous-régionales et régionales suivantes étaient présents : **Associations des Universités Africaines (AAU)**, Organisation africaine de cartographie et télédétection (AOCRS), Centre régional de cartographie et de développement (RCMD), Centre régional de formation aux techniques des levés aériens (RECTAS), Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) et le Programme EIS pour l'Afrique subsaharienne.
4. Ont également participé en tant qu'observateurs des représentants des organisations nationales et internationales, ainsi que du secteur privé : Université de Lagos, **Université de Lausanne**, Université d'Hanovre, Université du Natal, Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), **Institut des Nations Unies pour l'Entrainement et la Recherche (UNITAR)**, **Organisation Mondiale de Météorologie (WMO)**, **Centre Internationale pour la Recherche du Développement (IDRC)**, Société internationale de photogrammétrie et de télédétection (ISPRS), Agence allemande de coopération technique (GTZ), Société internationale de cartographie (ICA), Institut international de levés aériens (ITC), Observatoire du Sahara et du Sahel, Fédération internationale des géomètres (FIG), *Krakov Surveying and Cartography Co.*, Intergraph, Leica, Aero-Sensing Information Systems Services (ISS-Ethiopia).
5. Le sous-comité a élu les personnes suivantes :

Président :	Côte d'Ivoire
Vice-Président :	Namibie
Rapporteur :	Tanzanie
6. Le sous-comité a élu un groupe de travail technique pour la préparation des résolutions. Ce dernier comprend les membres suivants : Ghana, Lesotho, **Tanzanie**, Tunisie, CEA, AOCRS et ISPRS.

PRINCIPALES QUESTIONS EXAMINEES

7. Les questions suivantes ont été examinées :
 - **Rapports sur les progrès accomplis** par les États membres suivants : Botswana, Côte d'Ivoire, Ethiopie, Ghana, Lesotho, Libye, Namibie, Nigéria, Afrique du Sud, Tanzanie et Tunisie.
 - Formation et renforcement des capacités;
 - Sensibilisation des décideurs politiques;
 - Collecte et normalisation des données;
 - Manipulation et utilisation des données;
 - Mise en place d'infrastructures mondiales et nationales de données géo-spatiales
 - Informations cadastrales et foncières;
 - Aspects relatifs à la commercialisation de la géo-information (rôle du secteur privé en matière de géo-information);
 - Examen des termes de référence du sous-comité sur la géo-information
 - Examen du programme de travail de la CEA

RESULTATS ET RECOMMANDATIONS

Examen des termes de référence du sous-comité

8. Les paragraphes 20 et 22 ont été amendés et se lisent comme suit :

20. Le sous-comité de la géo-information est un cadre dans lequel des représentants de haut rang d'Etats membres de la CEA discutent, partagent des informations et élaborent des politiques en vue du développement et de l'utilisation des informations géographiques. En particulier, le sous-comité peut :

- a) Sensibiliser sur l'importance des technologies d'information géographique dans le développement socio-économique;
- b) Promouvoir leur mise au point et leur utilisation dans les États membres;
- c) Définir les questions prioritaires en matière d'information géographique et sensibiliser sur ces questions;
- d) Examiner et passer en revue les progrès réalisés par les États membres;
- e) Faciliter le développement des capacités en ce qui concerne la collecte, la gestion, la diffusion et l'utilisation de l'information spatiale ;
- f) Fournir des informations, avec les partenaires, concernant les tendances récentes et l'état actuel des connaissances, et présenter des avis sur de nouvelles technologies et méthodologies, en vue d'améliorer la collecte des données spatiales pour en faire une information utile dans la prise de décision;
- g) Promouvoir l'élaboration de méthodologies et de normes dans ce domaine;
- h) Développer et appuyer l'établissement d'infrastructures géo-spatiales nationales, régionales et mondiales en vue de faciliter l'intégration des données et optimiser l'utilisation des ressources;
- i) Définir, promouvoir et appuyer les projets régionaux;
- j) Examiner et fournir des directives sur l'accès, la propriété, la garde et les aspects commerciaux de données spatiales, afin de promouvoir la transparence et le flux de ces données;
- k) Le sous-comité harmonisera et coordonnera ses activités avec d'autres organismes, initiatives et conférences similaires aux niveaux régional, sous-régional et international
- l) Promouvoir des réseaux d'échange parmi les institutions et les spécialistes de la géoinformation, et créer des synergies au niveau national pour faciliter sa gestion.

22. Les observateurs sont les représentants d'organisations nationales/régionales/sous-régionales/internationales, d'OIG, d'ONG, d'institutions universitaires et de recherche, du secteur privé et de l'industrie, y compris les producteurs et les utilisateurs de la géo-information et les directeurs d'institutions nationales de gouvernements non-africains ou leurs représentants.

Examen du programme de travail de la CEA dans le domaine de la géo-information pour les périodes biennales 1998-1999 et 2000-2001

9. Le sous-comité a reçu les différents programmes de travail et en a pris note.

RECOMMANDATIONS

10. Le sous-comité a fait les recommandations suivantes :

RESOLUTION 1. INFRASTRUCTURES NATIONALES DE GÉO-INFORMATION

Le sous-comité de la géo-information du CODI/CEA,

Reconnaissant l'importance de l'information géo-spatiale comme élément fondamental pour la planification, la prise de décisions et la réalisation du développement durable ainsi que la nécessité de la sécurité alimentaire, de la lutte contre la pauvreté, de la surveillance de l'environnement et de la gestion des ressources naturelles.

Notant en outre l'absence d'un repaire géodésique horizontal et vertical homogène pour l'Afrique ;

Demande que :

1. Les pays africains élaborent des politiques et stratégies pour l'établissement d'infrastructures nationales de données **géo-spatiales** et mettent en place des bases de données comprenant des données de base géo-référencées à échelles multiples qui seraient utilisées comme base d'une large gamme d'application en géo-information,
2. Comme élément de la politique de géo-information, des normes nationales en matière de données soient définies conformément à des paramètres régionaux et internationaux. Dans le souci de réaliser des synergies, des efforts coordonnés soient faits pour impliquer toutes les parties prenantes, en particulier les gouvernements, le secteur privé, les universités et les ONG, **etc.**
3. Les gouvernements transforment leurs points de référence nationaux respectifs en systèmes de référence WGS84 et ITRS à l'échelle mondiale, y compris la détermination du géoïde
4. Le sous-comité sur la géo-information développe, en collaboration avec AOCRS, RCMRD et d'autres institutions compétentes, des mécanismes et des normes pour l'harmonisation de la collecte, le traitement, l'archivage et l'échange de données SPG à l'intention des pays africains.
5. Le sous-comité **de la géo-information détermine la meilleure manière par laquelle la région Africaine participe dans l'infrastructure globale des données spatiales.**

RESOLUTION 2 ACQUISITION ET DIFFUSION DES DONNÉES

Le Sous-comité CEA-CODI de la géo-information

Notant l'importance de l'investissement et des avantages que procurent les données spatiales aux pays,

Recommande

1. La création, **dans chaque pays**, d'un mécanisme permettant de sensibiliser les gouvernements aux avantages et à l'utilité des données géospatiales pour le développement économique

2. La mise en place par les gouvernements d'investissements conséquents en vue d'acquérir les données spatiales et de les reconnaître comme une richesse nationale indispensable à la mise en oeuvre des programmes de développement durable
3. La fourniture d'informations sur les tendances les plus récentes dans les domaines de l'acquisition, l'analyse, la gestion et la diffusion des données, y compris les meilleures pratiques et méthodologies, par le biais de l'échange de connaissances spécialisées sur la base de partenariats bilatéraux et multilatéraux
4. **La contribution et** l'identification, par les organismes nationaux de géo-information et/ou les fournisseurs, y compris les gouvernements, le secteur privé et d'autres partenaires, des sources de financement des données de géo-information.

Conseille aux gouvernements

5. L'établissement des politiques de fixation des prix qui obéissent aux principes de la récupération des coûts, notamment qu'on commercialise les produits de la géo-information.

RESOLUTION 3 : GESTION DE L'INFORMATION SUR LES TERRES

Le sous-comité de la géo-information du CODI/CEA

Reconnaissant l'importance cruciale d'une information actuelle sur les terres pour la prise de décisions, pour l'examen des questions de la lutte contre la pauvreté, de la sécurité alimentaire et la sécurité de l'occupation des terres pour tous, et notant les ressources financières et humaines limitées disponibles pour élaborer des LIM ainsi que le manque général de politiques en ce qui concerne l'information sur les terres,

Reconnaissant en outre que le suivi, la gestion et l'assainissement des établissements informels sont des éléments essentiels du processus visant à améliorer la qualité de vie en Afrique ;

Recommande que :

1. Les systèmes LIM soient conçus en harmonie avec l'infrastructure nationale de données géo-spatiales pour augmenter la capacité de collecter, d'interpréter et d'appliquer l'information pour établir des tendances et aider les décideurs.
2. Des forums nationaux des parties prenantes soient créés pour examiner les questions des liens institutionnels associés à un système LIM.
3. Un forum régional soit créé **sous la coordination de la CEA** pour harmoniser et établir un cadre dynamique de données spatiales pour des systèmes cadastraux et LIM au niveau régional, en liaison avec des structures organisationnelles LIS similaires au niveau international.
4. Un programme/projet ou des programmes/projets pilote(s) soient élaborés dans la région pour démontrer la faisabilité/viabilité/reproductibilité d'un système SIG/LIM **basé sur le cadre de visualisation** assortis d'une analyse des coûts-bénéfices.
5. Des stratégies nationales soient élaborées pour la conception et la mise en oeuvre de stratégies de données spatiales pour le suivi et la gestion des établissements **informels et l'occupation coutume des terres, en accord avec l'éducation et l'emploi des assistants des projets dans les communautés rurales and informelles.**

RESOLUTION 4 RENFORCEMENT DES CAPACITES

Le sous-comité du CODI sur la géo-information

Reconnaissant que le renforcement des capacités et l'éducation en Afrique dans le domaine des sciences géographiques, y compris la télédétection, la photogrammétrie, les levés, les SIG et la cartographie sont dans une situation critique en raison de la pénurie de ressources et de l'absence d'institutions et d'installations en nombre suffisant, à tous les niveaux d'éducation et de formation

Recommande

1. La mise en place d'un centre de télé-enseignement à travers un réseau africain d'établissements et d'universités nationales et sous-régionales;
2. La mise en place d'un réseau d'établissements d'enseignement et de centres sous-régionaux, ainsi qu'une évaluation des principaux établissements d'enseignement d'Afrique;
3. Le lancement de projets de recherche communs aux institutions d'enseignement africaines dans les domaines de la télédétection, de la photogrammétrie, des levés, des SIG et de la cartographie. De tels projets pourraient également intégrer l'expertise existante ou des institutions d'autres régions du monde comme nouveaux partenaires;
4. Le renforcement des cours et ateliers de courte durée sur la géo-information et l'introduction de nouveaux programmes;
5. L'organisation, en Afrique, en l'an 2000, de deux ateliers ou séminaires conjoints sur les SIG et la gestion de l'information spatiale, regroupant la FIG, IISPRS, l'ICA, la CEA et l'OACRS (un pour les régions francophone et un autre pour les régions anglophone);
6. La sensibilisation des ministères et établissements supérieurs concernés sur l'importance pour le développement national de l'éducation en matière de géo-information .

RESOLUTION 5: CRÉATION D'UN GROUPE DE TRAVAIL PRÉPARATOIRE PERMANENT

Le Sous-comité du CODI sur la géo-information

Conscient

De la nécessité de répondre de manière plus efficace aux besoins des Etats membres et d'assurer le succès des réunions et la continuité des activités entre celles-ci,

Décide

1. De créer un Groupe de travail préparatoire permanent en vue d'assurer la continuité des activités entre les réunions; d'établir les thèmes, ordres du jour, documents et cadres de travail; d'examiner les questions spéciales figurant à l'ordre du jour de la prochaine réunion et d'assurer le suivi de l'application des résolutions et des progrès accomplis dans la région et d'établir des rapports à cet égard.

2. Ce Groupe de travail sera composé de représentants des différentes sous-régions, des représentants des organisations sous-régionales/régionales compétentes et du secteur privé. Le Groupe de travail est présidé par le Président du Sous-comité. Le secrétariat du Groupe de travail est assuré par la CEA. Le Groupe de travail agira en consultation étroite avec les Etats membres dans chaque sous-région et avec un Comité consultatif d'experts qui donnera des orientations au Sous-comité.
3. Pendant la période qui sépare la première et la deuxième réunion du Sous-comité, le Groupe de travail aura la composition suivante:
 - Président: Côte d'Ivoire (Afrique de l'Ouest)
 - Tunisie (Afrique du Nord)
 - Tanzanie (Afrique de l'Est)
 - République démocratique du Congo (Afrique centrale)
 - Afrique du Sud (Afrique australe)
 - **OACT, RECTAS, RCMRD**
 - EIS
4. Le Groupe de travail **établira ses propres termes de référence et ceux du Conseil consultatif, et** choisira les membres du Conseil consultatif qui y siégeront à titre individuel.

ADOPTION DU RAPPORT

11. Le sous-comité a adopté son rapport le jeudi 1er juillet 1999 à **20 :15 heures.**

MANDAT DU COMITE

**Commission économique pour l'Afrique
Addis-Abeba (Ethiopie)
28 juin - 2 juillet 1999**

MANDAT DU COMITE DE L'INFORMATION POUR LE DEVELOPMENT (CODI)

Introduction

1. Le Comité de l'information pour le développement (CODI), l'un des sept organes subsidiaires de la Commission économique pour l'Afrique, a été créé en 1997 par la vingt-troisième réunion de la Conférence des ministres africains responsables du développement économique et social et de la planification. En tant qu'organe subsidiaire de la Commission, le CODI donne des avis techniques dans le cadre du sous-programme "Exploiter l'information pour le développement". La Division des services d'information pour le développement (DSID) est chargée de mettre en œuvre ce sous-programme qui porte sur les technologies de l'information et de la communication, le développement de la statistique, l'établissement et la gestion de base de données, les services de géo-information et de bibliothèque, de documentation et d'information.
2. Le mandat de CODI, tel qu'établi par la Conférence des ministres de la CEA en 1997 (voir annexe), définit les domaines de responsabilité du CODI. Cependant, il est proposé, pour des raisons pratiques, d'explicitier davantage ce mandat et de donner plus de détails pour mieux circonscrire le travail du CODI.
3. Le projet de mandat est présenté, sous sa forme révisée, dans la section II ci-après à l'examen du CODI qui, ultérieurement le soumettra à la Conférence des ministres de la CEA pour approbation.

Projet de mandat

a) CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

1. Les fonctions du Comité du développement de l'information, agissant dans le cadre des politiques et procédures de l'Organisation des Nations Unies et sous la supervision générale de la Conférence des ministres, sont les suivantes:
 - a) Promouvoir le développement de la société de l'information en Afrique, grâce à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication, en vue de l'organisation de la gestion et de la diffusion de l'information en Afrique.
 - b) Donner des conseils sur les mesures permettant d'améliorer tous les aspects du développement de la statistique dans les pays membres, y compris la comparabilité des données à l'échelle internationale, en tenant compte des recommandations de la Commission de la statistique de l'ONU.
 - c) Donner des conseils sur la mise au point, la maintenance et la diffusion de bases de données sur le développement régional, y compris des bases de données bibliographiques, textuelles et spatiales et d'aider au renforcement des capacités des États membres, afin qu'ils améliorent leurs systèmes nationaux d'information.
 - d) Promouvoir le développement et l'utilisation de technologies d'information géographique comme outils d'appui à la décision, en vue du développement socio-économique des États membres.

- e) Promouvoir la coopération et l'intégration régionales entre États membres, avec la participation des principaux intervenants dans ce domaine.
- f) Offrir une plate-forme aux participants africains leur permettant d'échanger avec leurs collègues des pays développés et promouvoir la négociation sur l'assistance technique bilatérale et multilatérale.

Membres

- 2. Le Comité de l'information pour le développement a comme membres des statisticiens, des spécialistes de l'information et de la géo-information, et des bibliothécaires qui occupent des fonctions officielles dans les gouvernements des États membres de la Commission économique pour l'Afrique.

Observateurs

- 3. Les États qui ne sont pas membres de la Commission, les organisations intergouvernementales, les établissements universitaires et centres de recherche, les organismes des Nations Unies et les organisations non gouvernementales pourraient participer aux réunions du CODI en tant qu'observateurs.

Sessions

- 4. Le Comité se réunit une fois tous les deux ans et fait rapport sur ses sessions à la Conférence des ministres de la CEA.
- 5. Lors des sessions, les travaux du Comité se déroulent en séances plénières et en sous-comités. Un rapport conjoint des séances plénières et des séances des sous-comités fera l'objet d'un accord lors de la séance plénière finale de chaque session du Comité.
- 6. Au début de chaque session, le Comité élira un(e) président(e), deux vice-président(e)s et deux rapporteurs.

Sous-comités

- 7. Trois sous-comités dans les domaines spécialisés suivants sont constitués :
 - Technologies de l'information et de la communication ;
 - Statistiques ;
 - Géo-information ;
- 8. Le sous-comité peut créer des groupes de travail ad-hoc ou permanents, s'il y a lieu, pendant la durée de la réunion, entre les réunions et aussi longtemps que cela sera nécessaire.
- 9. Chaque sous-comité élit un(e) président(e), un(e) vice-président(e) et un rapporteur.
- 10. Chaque sous-comité adopte son rapport, qui doit faire l'objet d'un accord, lors de la session plénière finale du CODI.

Autres

- 11. Les États membres et les institutions prennent en charge la participation de leurs représentants aux sessions du Comité.

12. Sauf dispositions contraires des présents termes de référence, le règlement intérieur de la Commission économique pour l'Afrique s'applique, le cas échéant, aux sessions du Comité.

b) SOUS-COMITÉ DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

13. Le sous-comité des technologies de l'information et de la communication sera un forum de discussion de toutes les questions liées à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication, en vue de l'organisation, de la gestion et de la diffusion de l'information en Afrique, eu égard en particulier à :

- a) l'examen des progrès réalisés dans ce domaine depuis la dernière réunion ;
- b) l'examen des tendances, au niveau mondial et en Afrique, ainsi qu'à l'état actuel des connaissances dans ce domaine ;
- c) l'échange d'expériences entre pays ;
- d) la formulation des questions prioritaires à recommander pour action par les États membres ;
- e) l'examen et l'approbation des normes et règles se rapportant à ce domaine ;
- f) l'examen de la situation en ce qui concerne la mise en valeur des ressources humaines en Afrique dans ce domaine et la soumission de recommandations en vue de son amélioration ;
- g) l'examen des activités visant à promouvoir les technologies de l'information et de la communication dans le programme de travail de la CEA et la soumission de recommandations appropriées ;
- h) la recommandation de toute étude ou document susceptible de faciliter le travail du Comité de l'information pour le développement.

Membres

14. Les États membres désignent leurs représentants parmi les fonctionnaires responsables de l'utilisation des technologies de l'information dans la gestion de l'information pour le développement.

Observateurs

15. Les observateurs seront les organisations sous-régionales et régionales, les universités et les instituts de recherche s'intéressant en particulier à l'application des technologies de l'information et de la communication, à la gestion de l'information pour le développement, ainsi que les partenaires de la CEA travaillant dans les organisations bilatérales, multilatérales, dans des organisations non gouvernementales et des fondations s'intéressant à ce domaine.

c) SOUS-COMITÉ DES STATISTIQUES

16. Le sous-comité sera un forum de discussion sur tous les aspects du développement de la statistique présentant un intérêt pour les États membres. En particulier le sous-comité peut :

- a) proposer des politiques pour la coordination du développement de la statistique en Afrique ;
- b) examiner les progrès accomplis et déterminer les problèmes en matière de développement de la statistique ;

- c) encourager l'autosuffisance et la coopération technique entre pays de la région ;
- d) examiner les tendances, au niveau mondial et en Afrique, ainsi que l'état actuel des connaissances dans ce domaine ;
- e) échanger des expériences entre pays ;
- f) élaborer des dispositifs qui permettent d'améliorer, sous tous leurs aspects, les méthodologies, normes, règles et pratiques en Afrique ;
- g) examiner l'adéquation des programmes régionaux de formation statistique aux besoins des pays de la région et promouvoir la formation de statisticiens africains ;
- h) examiner le programme de travail de la CEA dans le domaine de la statistique et faire des recommandations à cet égard ;
- i) promouvoir la collecte et la diffusion de statistiques, comparables à l'échelle internationale, sur les États membres de la CEA, statistiques dont ont besoin les décideurs, les entreprises, les chercheurs et le public dans la région desservie par la CEA ;
- j) veiller à ce que les résultats de son travail soient diffusés aux bureaux nationaux de statistiques, aux organisations internationales, aux entreprises ou à tout autre utilisateur ;
- k) préconiser toute étude qui pourrait être nécessaire pour favoriser la réalisation des objectifs du Comité de l'information pour le développement ;

Membres

17. Les directeurs des services nationaux de statistiques des États membres ou leurs représentants sont membres du sous-comité.

Observateurs

18. Le Directeur de la Division de la statistique de l'ONU sera associé à tous les travaux du sous-comité. Les personnes responsables d'activités statistiques dans des organismes internationaux, sous-régionaux et régionaux ainsi que les utilisateurs de statistiques peuvent être invitées à participer.

d) SOUS-COMITÉ DE LA GÉO-INFORMATION

19. Le sous-comité de la géo-information est un cadre où des représentants de haut rang d'États membres de la CEA discutent, partagent l'information et élaborent des politiques en vue d'activités d'information géographique et cartographiques, en particulier le sous-comité peut :
- m) Sensibiliser sur l'importance des technologies d'information géographique dans le développement socio-économique;
 - n) Promouvoir leur mise au point et leur utilisation dans les États membres;
 - o) Définir les questions prioritaires en matière d'information géographique et sensibiliser sur ces questions;

- p) Examiner et passer en revue les progrès réalisés par les États membres;
- q) Faciliter le développement des capacités en ce qui concerne la collecte, la gestion, la diffusion et l'utilisation de l'information spatiale ;
- r) Fournir des informations, avec les partenaires, concernant les tendances récentes et l'état actuel des connaissances, et présenter des avis sur de nouvelles technologies et méthodologies, en vue d'améliorer la collecte des données spatiales pour en faire une information utile dans la prise de décision;
- s) Promouvoir l'élaboration de méthodologies et de normes dans ce domaine;
- t) Développer et appuyer l'établissement d'infrastructures géo-spatiales nationales, régionales et mondiales en vue de faciliter l'intégration des données et optimiser l'utilisation des ressources;
- u) Définir, promouvoir et appuyer les projets régionaux;
- v) Examiner et fournir des directives sur l'accès, la propriété, la garde et les aspects commerciaux de données spatiales, afin de promouvoir la transparence et le flux de ces données;
- w) Le sous-comité harmonisera et coordonnera ses activités avec d'autres organismes, initiatives et conférences similaires aux niveaux régional, sous-régional et international
- x) Promouvoir des réseaux d'échange parmi les institutions et les spécialistes de la géoinformation, et créer des synergies au niveau national pour faciliter sa gestion.

Membres

20. Les directeurs des institutions nationales chargées de la production et de la garde des données et de l'information géographique (tels que les instituts de cartographie, les centres de télédétection, les conseils d'information géographique, etc.) ou leurs représentants, sont membres du sous-comité. Chaque État membre identifiera les organes de liaison.

Observateurs

21. Les observateurs sont les représentants d'institutions nationales, sous-régionales, régionales et internationales, d'agences de l'ONU, d'OIG, d'ONG, d'institutions universitaires et de recherche, du secteur privé et de l'industrie, y compris les producteurs et les utilisateurs de la géoinformation et les directeurs d'institutions nationales de gouvernements non africains ou leur représentants.

Suivi et établissement des rapports

22. Chaque État membre soumet un rapport d'activités au secrétariat au moins deux mois avant les réunions du sous-comité.

Annexe

Le mandat du CODI, tel que défini par la Conférence des ministres de la CEA de 1997 était le suivant :

B. Comité de l'information pour le développement

- a) Faire le point de la mise en oeuvre de l'Initiative « Société africaine à l'ère de l'information (AISI) : cadre d'action pour la mise en place d'infrastructures nationales d'information et de communication », en vue de proposer des mesures propres à en accélérer la mise en oeuvre ;
- b) Mobiliser les fonds et l'assistance technique nécessaires pour mettre en oeuvre l'Initiative ;
- c) Définir et proposer des techniques d'application de l'information géographique à l'exploitation et à la gestion des ressources naturelles ;
- d) Examiner les progrès réalisés par les États membres dans tous les domaines du développement de la statistique et donner des conseils dans ce domaine ;
- e) Recommander les dispositions qui permettent d'améliorer tous les aspects méthodologiques et pratiques dans les domaines de la statistique, des sciences de l'information et du système d'information scientifique (télédétection et cartographie) ; et
- f) Coordonner la formation du personnel africain dans les domaines de la statistique, des sciences de l'information et des systèmes d'information géographique.